ISSN 0024-7650

Pour 1986 toujours la crise... mais pas pour tout le monde.

P. 5-6-7

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 917 - 28 décembre 1985 - prix : 6 F

Entre le chômage et le travail : l'intérim

P. 8 et 9

La grève spontanée des conducteurs du métro :

Elle a indigné les bourgeois qui ont bien raison de craindre la force des travailleurs

Afrique du Sud :

les blancs récoltent la haine qu'ils ont semée

P. 16

M 6189 - 917 - 6 F

SOMMAIRE

International

Page 4 :
— La mort de Ferhat Abbas.

Page 10 :
— Chine : manifestations étudiantes ; Corée du Sud : du développement à la crise ; Japon.
— Italie ; Pays basque espagnol.

Economie :

Page 5 :
— La nouvelle année vue par les économistes occidentaux.

Social :

Page 6 :
— Chômage (enquête de l'INSEE) : Fabius et Mitterrand se congratulent mais le chômage s'aggrave ; dérèglementation des licenciements économiques.

Page 7 :
— Fête des riches, fête des pauvres.

Pages 8 et 9 :
— Entre le chômage et le travail, l'intérim : la loi et les façons de la tourner ; de l'agence à l'employeur ; des droits égaux ? ; une semaine d'une intérimaire.

Pages 11 et 12 :
— Dans les entreprises : Valti Montbard (Côte-d'Or) ; Batteries CFEC (Gennevilliers) ; Alsthom Saint-Ouen ; Chausson (Gennevilliers) ; grève dans les Caisses d'Epargne ; Snecma (Gennevilliers).
— La journée d'action CGT du 19 décembre contre la flexibilité ; Roussel-Uclaf (Romainville) ; Thomson (Colombes) ; PTT Tri Austerlitz ; Chausson (Asnières).

Politique :

Page 2 :
— Il y a 65 ans, du 25 au 30 décembre 1920 : le Congrès de Tours.

Loisirs et culture

Page 13 :
— Livres : *La Punaise,* d'après Maïakovski ; *Sang et volupté à Bali,* de Vicki Baum.
— Livres d'étrennes en collection de poche.

Page 14 :
— Films : *Sans toit ni loi,* d'Agnès Varda ; *Lune de miel,* avec Nathalie Baye.
— Sélections télé et cinéma.

Page 15 :
— Théâtre : *Fabulatori due,* de Dario Fo ; *La Femme du boulanger,* de Marcel Pagnol.
— A propos de Pagnol ; *Jean de Florette.*

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

LUTTE OUVRIÈRE

Hebdomadaire édité par la société Editions E.A.
BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18.
SARL au capital de 20000 F — Durée : cinquante ans.
Gérant : Michel RODINSON - Associés : René MARMAROS, Isaac SZMULEWICZ, José CHATROUSSAT.
Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel RODINSON.
Tirage : 15000 exemplaires.
Composition : Point Virgule Photocompo, Paris. (1) 48.74.29.74.
Impression : Les Marchés de France, Gonesse (Val d'Oise).
Commission Paritaire des Publications n° 64995.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233
75865 PARIS CEDEX 18

Abonnements et soutiens :
Chèques bancaires à l'ordre de Michel RODINSON.
Virements postaux à : Michel RODINSON, CCP PARIS 6851 10 R.

IL Y A 65 ANS

25-30 DÉCEMBRE 1920

LE CONGRÈS DE TOURS ET LA CRÉATION DU PARTI COMMUNISTE

(Section Française de l'Internationale Communiste)

Il y a 65 ans, le 25 décembre 1920, s'ouvrait à Tours le Congrès qui donna naissance au Parti Communiste, un parti qui pour bien des travailleurs d'alors devait représenter l'espoir que la révolution prolétarienne advenue trois ans plus tôt en Russie s'étendrait bientôt à la France.

Ce Congrès de Tours était celui du vieux Parti Socialiste, membre de la IIe Internationale (d'où son nom : SFIO, Section Française de l'Internationale Ouvrière). Il avait été le parti de Jaurès (assassiné en 1914) ; il avait en août 1914 rejoint l'Union sacrée et accepté des postes ministériels dans le gouvernement qui envoyait les travailleurs au massacre. Quand le congrès de 1920 s'ouvrit, l'issue ne faisait aucun doute : tous les délégués se préparaient à la scission dans le mouvement socialiste français et à la création d'un Parti Communiste rejoignant la IIIe Internationale, ce parti mondial de la révolution créé un an auparavant.

La vague révolutionnaire

Après la guerre, avec la Révolution russe, la vague révolutionnaire avait gagné l'Europe. Au sein du mouvement ouvrier européen, la minorité révolutionnaire des années précédentes était devenue majorité. La prolongation du conflit mondial, les 1,5 million de morts de la guerre, la misère, les privations, avaient brisé l'unanimité nationale d'août 1914 derrière la bourgeoisie française. En 1919 et 1920, de violentes vagues de grèves avaient secoué le pays. Le Parti Socialiste avait vu ses rangs se gonfler de nouveaux adhérents, souvent des jeunes, des ruraux même, ne se sentant pas liés par le passé du parti, et pour qui l'adhésion au socialisme ne reflétait que leur enthousiasme révolutionnaire. Nombre d'entre eux, retour du front, se retrouvaient en usine parce qu'au lendemain de la guerre, la bourgeoisie avait besoin d'une nouvelle main-d'œuvre pour faire tourner les usines. C'est en partie à l'arrivée de ces nouveaux adhérents, à cette vague de l'après-guerre, pleine d'espoir révolutionnaire, les yeux tournés vers la nouvelle Russie ouvrière, que les partisans de la IIIe Internationale au sein de la SFIO durent de se retrouver majoritaires.

Les louvoiements de Cachin et de Frossard

Les débats du Congrès de Tours, qui durèrent cinq jours, se cristallisèrent autour de cette seule question : rejoindre l'Internationale Communiste proclamée par les Bolcheviks russes en 1919, ou bien remettre sur pied un parti social-démocrate abandonnant toute perspective révolutionnaire. Pour d'anciens comme Marcel Sembat, Paul Faure, il n'était pas question d'adhérer à l'Internationale de Lénine et Trotsky et de se soumettre aux 21 conditions d'adhésion définies par celle-ci. De ce côté, les choses étaient donc claires, comme elles étaient claires pour la majorité des délégués au Congrès qui, eux étaient convaincus de la nécessité de créer un nouveau parti révolutionnaire en France.

Les choses étaient moins claires par contre du côté de dirigeants comme Marcel Cachin ou Frossard qui avaient été formés au sein de la social-démocratie réformiste et qui tentèrent de louvoyer entre ces deux tendances. Ni communistes ni révolutionnaires, ils étaient cependant prêts, par opportunisme, à composer avec la vague communiste qui menaçait d'emporter le parti. Pour se faire accréditer auprès de la nouvelle internationale, ils n'avaient pas hésité à aller en délégation à Moscou en juillet 1920, lors du deuxième congrès de l'Internationale Communiste. Ils en revinrent, mais en faisant le silence sur une partie des 21 conditions. Car, s'ils étaient résignés à se séparer des éléments les plus compromis du Parti Socialiste, ils souhaitaient que les dégâts fussent limités et que la plupart des anciens réformistes - à commencer par eux-mêmes - pussent continuer à garder leur influence dans le nouveau parti.

Un télégramme envoyé par Zinoviev, président de l'Internationale Communiste, le 28 décembre, rendit ce jeu plus difficile. Zinoviev demandait au congrès de refuser : *"Tout compromis avec les éléments réformistes et semi-réformistes"*. Il accéléra la rupture, mais n'empêcha pas Cachin et Frossard de voter finalement le 29 décembre avec la majorité pour la IIIe Internationale, franchissant ainsi le "barrage" des 21 conditions mis en place précisément par les Bolcheviks pour écarter les opportunistes de leur acabit (comme le répétait Lénine à ce propos-là : on *"n'attrape jamais des opportunistes avec des formules"...).*

Un parti qui n'était pas encore communiste

Le 30 décembre 1920 vit donc la naissance d'un nouveau parti. La motion recommandant l'adhésion à la IIIe Internationale recueillit 3 208 mandats tandis que la motion Longuet-Paul Faure des partisans de la IIe en recueillit 1 202. 40 000 membres du Parti Socialiste restèrent du côté de la social-démocratie, tandis que 110000 adhérèrent au nouveau parti, le "Parti Communiste", qui prit le nom de SFIC (Section Française de l'Internationale Communiste).

La création du PC autorisait alors tous les espoirs car elle reflétait la force de la vague révolutionnaire qui suivait la Révolution russe. Nombre de militants ouvriers, de jeunes, mirent en elle leurs espérances.

Mais il restait à faire de ce parti qui s'affirmait communiste un parti qui le soit réellement, un véritable parti révolutionnaire capable de conduire la classe ouvrière à la prise du pouvoir, avec les dirigeants de valeur et les militants trempés que cela nécessitait. Le PC ne les avait pas encore. Il avait des militants enthousiastes, mais jeunes et inexpérimentés ; un certain nombre de dirigeants comme Cachin et Frossard n'étaient que des opportunistes qui avaient senti le vent de cette période révolutionnaire de l'immédiat après-guerre et face auxquels des révolutionnaires sincères et honnêtes comme Alfred Rosmer étaient loin d'avoir le poids et l'influence nécessaires.

De ce point de vue, en ce 30 décembre 1920, tout était encore à faire, et finalement ne fut pas fait. Quelques années après, porté par la vague du reflux révolutionnaire en URSS comme dans le reste du monde, le stalinisme gangrèna le jeune Etat soviétique, la bureaucratie mit la main sur l'Internationale, transforma des partis communistes encore loin d'avoir atteint leur maturité en vassaux serviles de la politique des dirigeants russes. Et, si un Cachin, comme bien d'autres dirigeants opportunistes que les Bolcheviks avaient voulu écarter, put finalement faire une belle carrière dans le Parti Communiste, ce fut justement parce que ce jeune parti ouvrier devint stalinien avant de devenir véritablement révolutionnaire, et n'eut plus de communiste que le nom.

Marianne LAMIRAL

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIÈRE
pour une période de un an : 180 F
pour une période de six mois : 95 F

LUTTE DE CLASSE
(mensuel politique publié par Lutte Ouvrière)
pour une période de un an : 60 F

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ Code postal _____

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson CCP PARIS 6851-10 R.
A expédier à Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles.

ÉDITORIAL

La grève spontanée
des conducteurs du métro

ELLE A INDIGNÉ LES BOURGEOIS, QUI ONT BIEN RAISON DE CRAINDRE LA FORCE DES TRAVAILLEURS

Oui, la grève du métro a provoqué une sacrée pagaille dans Paris, vendredi 20 décembre. Tout cela, parce que ces "égoïstes" de conducteurs de la RATP n'ont pas admis qu'on condamne à la prison avec sursis l'un des leurs. Qu'est-ce qu'on n'a pas entendu ! Où va-t-on si une simple corporation de travailleurs a le culot de *"prendre une ville en otage"* pour un motif si *"mince"*? Où va-t-on si les ouvriers se mettent à bloquer la société dès qu'on leur marche sur les pieds ?

Eh bien, que la bourgeoisie prenne peur. Elle n'a encore rien vu. Ce petit vendredi noir n'a rien été par rapport à ce qu'elle verrait si les travailleurs savaient se défendre autant que les bourgeois. S'ils se mettaient à avoir le centième de cette conscience de classe que les bourgeois, eux, montrent pour tout ce qui touche à leurs intérêts.

A-t-on vu beaucoup de P-DG du bâtiment ou de la sidérurgie, de directeurs des houillères, condamnés à la prison, même avec sursis, pour un accident du travail? Ces gens-là renverseraient plutôt le gouvernement que d'en passer par le droit commun? Ils feraient crever la société entière, plutôt que de voir leurs profits baisser. Ils déclencheraient un krach économique mondial, plutôt que de renoncer à spéculer pour démultiplier leurs capitaux.

L'intérêt général, ils ne connaissent pas. Ils ne connaissent que leurs intérêts de classe. Pour les sauvegarder, ils ont entrepris de faire payer économiquement, socialement, politiquement, juridiquement la classe ouvrière.

Mais qu'une catégorie de travailleurs s'insurge, se défende, et voilà que tous les tenants de l'ordre, il faudrait dire du désordre capitaliste, se mettent à invoquer la solidarité sociale?

De quel droit une minorité se permet de bloquer une ville entière, disent-ils? Du droit à la révolte contre une injustice. Tout simplement. Bien des mouvements, des grèves, des révolutions même, sont partis de minorités...

C'est illégal! Il n'y a pas eu de préavis de grève! C'est vrai. Toutes les grandes grèves de ce pays ont démarré spontanément, "sauvagement", en 1936 comme en 1968. C'est la loi qui a dû suivre.

C'est abusif. Les conducteurs ont profité de leur situation. Oui, les travailleurs sont techniquement bien placés. Et certains très bien placés. Qu'est-ce qui se ferait sans eux? Les bourgeois ne pourraient même pas spéculer sur le dollar sans les réparateurs d'ordinateurs. Un technicien, un seul, anonyme qui plus est, suffirait à couper la parole aux journalistes aux ordres ! Car les travailleurs, eux non plus, ne peuvent pas toujours laisser dire n'importe quoi. Pour une "simple" injustice, ils peuvent refuser de travailler, ou pas. C'est l'une des armes de la classe ouvrière. Une arme puissante, redoutable. Plus les bourgeois la craignent, plus ils dénoncent "l'égoïsme", le "corporatisme", "l'irresponsabilité" des ouvriers.

Et il y a des travailleurs pour se laisser prendre à ces arguments-là. Ceux-là manquent seulement de conscience de classe, contrairement à ceux qui les intoxiquent.

Oui, c'est aux mieux placés de profiter de leur situation pour donner l'exemple, et donner ainsi l'audace nécessaire à ceux qui sont plus vulnérables, en attendant qu'ils viennent à leur tour occuper les premiers rangs de la lutte. C'est cela qui fait que la classe ouvrière est un tout. Toute l'histoire du mouvement ouvrier et de ses victoires tient à cela.

Aujourd'hui, c'est la crise et le chômage. 1985 a été l'année où il y a eu le moins de grèves depuis dix ans. Pour les bourgeois, ça fait partie des bienfaits de la crise.

Mais les agents de la RATP n'ont pas eu de complexes, eux. Ils ont gardé le moral. Ils ont montré qu'une grève pouvait éclater du jour au lendemain, sans prévenir, sans les syndicats, et s'étendre en quelques heures. Ça donne à réfléchir.

Pour les possédants, les bien-pensants et leur presse, c'est l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. Pour la classe ouvrière, c'est l'exemple de ce qu'il FAUT faire?

Arlette LAGUILLER

Le GALA de LUTTE OUVRIÈRE

avec le groupe africain

TOURÉ KUNDA,

suivi d'un bal de nuit aura lieu le 24 janvier 1986 à 21 heures au Parc des Expositions du Bourget (93).

N'oubliez pas de réserver votre soirée (et peut-être aussi votre nuit), et procurez-vous une invitation auprès des militants de Lutte Ouvrière.

LE PROJET DE LOI SUR LA FLEXIBILITÉ A PRIS UN COUP DANS L'AILE

La presse a annoncé que le gouvernement renoncerait à mener à son terme avant les prochaines élections le projet de loi sur la "flexibilité". Grâce à l'article 49-3, il a pu le faire adopter sans vote par la Chambre des députés ; mais pour que la loi passe, le projet devrait normalement être discuté au Sénat avant d'être adopté en seconde lecture par l'Assemblée nationale.

Or, le Parti Communiste a annoncé qu'il mènerait au Sénat la même obstruction qu'à l'Assemblée en utilisant tous les artifices de la procédure pour reculer toute décision. Et comme le gouvernement n'a pas la possibilité d'utiliser la même procédure au Sénat pour abréger les débats, le gouvernement n'est plus du tout sûr de pouvoir faire passer la loi d'ici mars prochain. Dans ces conditions, il est probable qu'il ne souhaite pas donner une tribune au PCF en convoquant une session spéciale du Parlement en janvier, pour finalement ne pas réussir à faire passer la loi avant la fin de la législature.

Cette loi, bien des patrons ne l'ont pas attendue pour rendre leurs horaires flexibles, et elle n'est même pas indispensable à la bourgeoisie. Mais le gouvernement qui se dit de gauche voulait, en ajoutant un texte anti-ouvrier, laisser derrière lui la preuve qu'il était un bon serviteur de la bourgeoisie, à l'égal de la droite, parce qu'il n'hésitait pas à prendre des mesures contre ce "peuple de gauche" dont il a usurpé la représentation électorale.

Si cette renonciation à faire voter la loi se confirmait, ce serait pour le PCF un relatif succès politique !

Le fait est que depuis que le PCF a quitté le gouvernement, il est le seul grand parti de gauche à mener une politique d'opposition aux mesures anti-ouvrières gouvernementales, tant au parlement que dans les entreprises. Et la campagne qu'il mène depuis un an contre la flexibilité a largement contribué à forger une opinion ouvrière sur la question, battant en brèche la propagande gouvernementale et patronale.

Ceci dit, que la loi passe avant mars, après mars ou même pas du tout, cela ne dispenserait pas les travailleurs de toute façon, d'avoir à lutter pied à pied contre les patrons pour les empêcher de profiter de la situation de chômage pour faire ce qui leur plaît en matière d'horaires de travail. Car cela dépend bien plus du rapport de forces entre exploiteurs et exploités, de la lutte entre travailleurs et patrons, que de quelque texte que ce soit.

L.G.

LE DÉROULEMENT DE LA GRÈVE DE LA RATP

C'est le 27 novembre 1984, au départ de Torcy, sur la ligne A du RER, qu'un voyageur, retraité de la RATP, était traîné au démarrage du train et tué. Le conducteur du train a été condamné jeudi 19 décembre par le tribunal d'instance de Meaux, à 6 mois de prison avec sursis, trois mille francs d'amende. La RATP, elle, devra payer 50 000 francs de dommages et intérêts.

Si les conducteurs du RER et du métro ont donc réagi ensemble, c'est parce qu'ils savent que n'importe lequel d'entre eux aurait pu être accusé.

Depuis la suppression des chefs de train qui avaient pour seule mission de surveiller la fermeture des portes et le dégagement des quais, le conducteur, lui, surveillant la voie et les signaux, la direction de la RATP a progressivement mis en place un système de surveillance de la fermeture des portes, par télévision ou à l'aide de rétroviseurs installés sur les quais. Le conducteur, assis à son poste de conduite, lorsqu'il estime que le service voyageurs est terminé en regardant la télévision ou le rétroviseur, ferme les portes. Cette fermeture est confirmée par un "ding" sonore et l'allumage d'un voyant. En faisant démarrer le train, le conducteur dépasse tout de suite la télé ou le rétro, et n'a plus aucun moyen de surveiller visuellement le dégagement des quais. Mais au départ il doit aussi surveiller la voie. Dans le cas de Torcy, il y avait des agents d'entretien sur les voies, sur qui le conducteur a dû porter son attention.

Ce système de surveillance, beaucoup de conducteurs l'estiment dangereux. Pour surveiller un RER (225 mètres pour les plus longs) ou un métro (75 mètres environ), télé et rétro sont selon eux insuffisants. Sur le métro, dans bien des stations, les rétroviseurs ne permettent de voir que des ombres en queue du train. Pour les télés, il suffit d'un voyageur marchant devant la caméra, et la vision de toute une partie du train est bouchée. Quant à la fermeture des portes, bien des agents de la RATP ont fait l'expérience qu'avec un bras ou un pied coincé dans une porte, cela n'interdit pas le démarrage du train.

Toutes ces opérations, bien sûr, s'effectuent alors que les conducteurs doivent respecter une marche-type qui les oblige à ne pas traîner, à fermer les portes vite fait, et cela comme le précisait une note de la direction d'août 1985, sans tenir compte des "mouvements résiduels de voyageurs", c'est-à-dire en risquant de refermer les portes sur la figure d'un voyageur.

La grève elle-même n'a pas été préparée. Personne sur le réseau, sauf là où il travaillait, ne savait que ce camarade devait passer au tribunal, aucun syndicat n'ayant fait la moindre information à ce sujet. C'est par le téléphone intérieur, par la radio, en téléphonant au syndicat que progressivement les conducteurs des différentes lignes de métro ont été mis au courant.

Il est à remarquer que les directions syndicales — tant CGT qu'autonomes — ne sont pour rien dans le déclenchement de la grève, même si, bien sûr, les militants syndicaux en avaient souvent localement l'initiative.

Le sentiment général est d'avoir fichu la trouille à la direction. Beaucoup ont pris conscience de leur force, de la force des travailleurs en lutte. Cela peut être utile pour l'avenir.

Correspondant LO

LA MORT DE FERHAT ABBAS

L'HOMME AVEC QUI LE COLONIALISME FRANÇAIS POUVAIT, MAIS NE VOULAIT PAS NÉGOCIER...

La mort de Ferhat Abbas à l'âge de 86 ans a été annoncée, mardi 24 décembre, au cours du Congrès du FLN algérien. Celui-ci lui a rendu hommage par une minute de silence, tandis que du côté français on entendait également des commentaires désolés sur la disparition de celui qui fut, de 1958 à 1961, durant la guerre d'Algérie, le président du GPRA, le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne.

Hommes politiques et journalistes français trouvent aujourd'hui à Ferhat Abbas une qualité première : celle d'avoir été un "modéré" ou, comme dit, le journaliste du *Monde*, Jean Lacouture, *"un citoyen sans haine, un patriote sans sectarisme"*, un *"honnête homme"*, l'incarnation même de ce type d'homme avec lequel *"on peut négocier"*. Et ils regrettent sur tous les tons qu'il ait été de son vivant, si peu écouté...

Ferhat Abbas était en effet prêt à tous les compromis avec le colonialisme, et il l'avait montré. Ce pharmacien de Sétif était avant la Seconde Guerre mondiale un parfait représentant de cette mince couche de bourgeois algériens qui s'épuisaient à réclamer de la bourgeoisie française et du pouvoir colonial qu'on leur donne ne serait-ce qu'une parcelle de pouvoir politique.

Une de ses déclarations de 1936 est célèbre : *"Je ne mourrai pas pour la patrie algérienne parce que cette patrie n'existe pas. J'ai interrogé l'histoire, j'ai interrogé les vivants et les morts, personne ne m'en a parlé"*. Il n'était alors pas question pour lui de lutter pour l'indépendance algérienne mais seulement d'offrir sa collaboration au pouvoir colonial pour gouverner le pays.

L'histoire ne fit pas place à cette "modération", car la bourgeoisie française, le lobby colonial qui gouvernait alors l'Algérie ne voulait pas donner la moindre prérogative à ces "élites" si complaisantes. On pouvait négocier sans aucun doute, avec un Ferhat Abbas. Seulement, on ne pouvait pas négocier avec le gouvernement français !

Pour régner, le colonialisme français n'eut pas recours à la négociation, mais à la répression, aux massacres comme ceux de Sétif et Guelma en 1945 — sous un gouvernement de "libération" — qui firent 45.000 morts. Et si le peuple algérien obtint finalement son indépendance, il le dut au fait d'avoir pris les armes, à son abnégation et à ses sacrifices. Et c'est parce que les combattants algériens furent intraitables, qu'un De Gaulle finit par négocier, lui, avec les chefs "rebelles".

Ferhat Abbas qui ne voulait pas "mourir pour la patrie algérienne" sut néanmoins s'y faire une place. Lorsque le FLN eut besoin d'un homme politique symbolisant le ralliement des notables algériens à l'indépendance et leur soutien au Front, et lui permettant de se donner sur la scène internationale un visage respectable, il eut recours à Ferhat Abbas, qui ne se fit pas prier, pour en faire le président de son gouvernement provisoire.

On comprend pourquoi les hommes politiques français — mais aussi algériens — pleurent un tel homme, même s'ils s'en sont peu servi de son vivant. C'était un de ces hommes politiques qu'il est toujours bon d'avoir en réserve car il peut toujours servir... pas à lutter, pas à se battre et à se sacrifier pour la victoire d'un peuple : mais au contraire à faire rentrer cette lutte dans un cadre acceptable pour les bourgeois de tous bords.

André FRYS

en bref

Prix en liberté

Une nouvelle vague de libération des prix industriels a été annoncée par le ministère de l'Economie et des Finances, le 23 décembre. Parmi eux, citons les prix du fuel domestique, des pièces détachées pour voitures, des quotidiens, etc. Avec cette nouvelle fournée, 85% des prix industriels seront libres... d'augmenter à leur aise.

Il est vrai que 15% des prix industriels restent sous contrôle : parmi eux, deux tiers des produits qui entrent dans le calcul de l'indice des prix... Pure coïncidence, sans doute !

Lange ne passe pas

Le Figaro du 25 décembre n'a pas manqué l'occasion d'attirer l'attention éplorée de ses lecteurs sur les faux "époux Turenge", les deux agents secrets français en prison en Nouvelle-Zélande pour avoir aidé au dynamitage du navire de Greenpeace. David Lange, le Premier ministre néo-zélandais, qui prépare lui aussi ses élections, n'est pas du tout enclin à les libérer. Après avoir laissé entendre qu'on pourrait peut-être les relâcher en échange de l'achat par la France de moutons néo-zélandais, Lange fait maintenant l'âne et les faux Turenge restent en cage.

Où va-t-on si même Lange à Noël n'est pas inspiré par le pardon chrétien ? Il doit avoir de mauvaises lectures. Comme par exemple ce même numéro du *Figaro* du 25 décembre qui, réclamant conjointement la libération des Turenge et des otages français au Liban, appelle à ne pas pardonner inconsidérément aux terroristes... libanais !

Disneyland: conditions de travail dingo

L'Humanité-Dimanche a fait état d'une lettre de la Société Walt Disney Production adressée au directeur de la Compagnie financière de Suez, partie prenante du contrat de Dineysland, qui donne une idée de ce que devraient être les conditions d'embauche et de travail des milliers de salariés du futur parc d'attraction.

Dans cette lettre écrite avant la signature du contrat, les promoteurs demandent toute une série de dérogations au code du travail : *"Passer, sans accord préalable écrit des salariés, selon les périodes de l'année, du temps partiel au temps plein, et vice-versa. (...) Nous demandons à ce que tous les employés soient disponibles pour travailler par équipes de jour et de nuit. Nous sollicitons une dérogation sans limitation au repos dominical (...). Nous sollicitons également une dérogation à l'obligation d'accorder un repos compensateur pour les heures supplémentaires au-delà de 42 heures par semaine"*. A l'inverse, ils réclament toutes facilités pour "libérer" un employé dont ils ne voudraient plus.

Dineysland, ce sera la superflexibilité en quelque sorte. Est-ce en donnant des garanties là-dessus que Fabius a décroché le contrat ?

RER Ermont-Invalides: le train-train de la modernisation

Les habitants du Val-d'Oise et du Nord de Paris seront reliés en 1988 par la nouvelle ligne du RER Ermont-Invalides.

Une ligne pas si nouvelle que ça, car sur les 32 kilomètres prévus, 30 existaient déjà par tronçons. Ainsi le chemin de fer de ceinture sur une partie de son itinéraire et un embranchement construit pour amener les visiteurs de l'Ouest de Paris vers la Tour-Eiffel, lors de l'exposition universelle de 1900, vont reprendre du service.

"On a fait du neuf avec du vieux" a lui-même déclaré Philippe Essig, le patron de la SNCF. Oui, mais on y a mis le temps !

Le premier qui dit la vérité

Reagan a pris la décision de soumettre 183 000 membres de son administration au détecteur de mensonges.

Il s'agit, très officiellement, d'une mesure de lutte anti-espionnage réclamée par le FBI. Le service de contre-espionnage s'inquiète, paraît-il, de la découverte, en l'espace de quelques mois, de onze agents de l'Union Soviétique dans les ministères et dans l'armée.

Ce n'est pas pour rien que Reagan a qualifié un jour l'URSS d'empire du mal. Le détecteur-miracle sur lequel il compte aujourd'hui pour débusquer les infiltrés s'apparente aux techniques d'exorcisme. Cet appareil mesure la transpiration, la température et la tension artérielle de la personne que l'on interroge !

Mais, un bon menteur étant comme chacun sait un menteur de sang froid, le but réel de l'opération est peut-être, au contraire, de ne garder dans l'administration que les meilleurs menteurs, les vrais, les blindés...

De ce point de vue, il est vrai, Reagan lui-même et l'équipe dirigeante américaine sont au-dessus de toute détection !

P.A.

Trop de lait, trop de beurre, trop de bœufs et trop d'hormones !

Les pays de la communauté européenne ont voté une directive interdisant totalement l'usage des hormones dans l'élevage des bovins. Deux ans sont donnés aux Etats membres pour adapter leurs réglementations respectives.

En France, le boycott du veau lancé avec succès en 1980 par la revue *Que Choisir ?* n'avait débouché du côté gouvernemental que sur de vagues recommandations. Une loi, due à Rocard et votée il y a juste un an, a encore libéralisé l'usage de ces produits.

Les hormones ont donc largement contribué à servir pour engraisser veaux, vaches... et quelques laboratoires pharmaceutiques qui les fabriquent comme Roussel-Uclaf.

Comment expliquer le retournement de la position des ministres de l'Europe verte et en particulier du ministre français, sur la question ? Il se trouve que la Communauté européenne est à la tête d'un stock de 800 000 tonnes de viande invendue, et pour ne pas faire baisser les cours, elle les entasse à grands frais dans des chambres réfrigérantes. Faute de savoir comment dégonfler les stocks, les ministres vont donc essayer de dégonfler les veaux !

P.A.

LA NOUVELLE ANNÉE VUE PAR LES ÉCONOMISTES OCCIDENTAUX

☐ LA REPRISE RESTERA FAIBLE ET INCERTAINE
☐ LE CHÔMAGE NE DIMINUERA PAS
☐ LA SUREXPLOITATION DES TRAVAILLEURS PLUS QUE JAMAIS À L'ORDRE DU JOUR

Les experts de l'OCDE (l'Organisation de Coopération et de Développement Economique), organisme qui regroupe, entre autres les pays d'Europe occidentale, les USA, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon ont publié un rapport sur les perspectives économiques pour l'année 1986 et le premier trimestre 1987.

Selon eux, la croissance pour les 24 pays que regroupe l'OCDE pourraît être de 2,75 % pour l'année 1986 et de 2,50 % pour le premier trismestre 1987. C'est un taux de croissance semblable à celui de l'année 1985 qui n'avait pas empêché le chômage de continuer à croître en Europe. Suivant l'avis des experts, l'année 1986 ne devrait donc pas être pire que l'année 1985.

Un redressement de l'économie? Pas sûr...

Le journal *Le Monde,* optimiste, titrait : *"Toujours modeste, la croissance mondiale sera plus saine".*

"Modeste" certes, la prétendue "reprise", qu'on nous annonce tous les six mois, l'est. Les experts de l'OCDE le sont d'ailleurs plus que les journalistes, en se contentant d'estimer que la dite "reprise" *"pourrait avoir plus de chance d'être plus durable qu'il ne le semblait en juin dernier",* tout en ajoutant qu'il *"paraît cependant peu probable qu'elle entraîne dans les six ou dix prochains mois, une réduction du taux de chômage dans la zone de l'OCDE".*

Quand à la meilleure *"santé",* ce n'est en tout cas pas de celle des travailleurs dont il s'agit. Le rapport souligne la baisse générale qu'a connue le pouvoir d'achat des travailleurs, et remarque qu'*"on n'a pas observé de rattrapage des salaires, même dans les secteurs qui ont connu un vif redressement conjoncturel des profits".*

... mais une surexploitation des travailleurs sûrement

Les Etats-Unis, en particulier, sont cités en pionniers des multiples méthodes qui ont permis de freiner les hausses de salaire, notamment par l'instauration d'un double niveau pour les rémunérations : l'un pour les travailleurs déjà en place que l'on ne peut pas toujours affronter de front, l'autre, bien plus bas, pour les nouveaux embauchés. Et même pour les anciens embauchés, les relèvements de salaires accordés, aux USA en 1984, ont été les plus faibles de l'après-guerre.

Un quart des travailleurs couverts par une convention collective ont vu leurs salaires bloqués ou réduits.

Autres mesures générales ou modifications des législations qui ont eu, aux yeux des experts de l'OCDE, des effets bénéfiques pour les patrons : *"La limitation fréquente du champ d'application de l'indexation",* comme en Italie, aux Pays-Bas, en Espagne, en France ; une plus grande souplesse dans l'organisation du travail et dans les horaires permettant des économies de main-d'œuvre. La réduction des indemnisations du chômage et un durcissement des conditions d'ouverture aux droits sont aussi présentés comme des mesures quasi-générales qui ont contribué par contrecoup à faire pression sur le montant des salaires.

La crise: un des modes d'existence du capitalisme

Quant à savoir si on s'achemine vers la fin de l'a crise économique, une véritable reprise, comme l'affirme la propagande gouvernementale ici, les experts sont très réservés et prudents dans leurs prévisions. Quand ils parlent de "reprise" actuelle, c'est seulement en essayant d'en jauger l'importance à l'aune des "reprises" de fin 1971 — début 1973 et de 1975-1980, c'est-à-dire aux deux périodes de légères remontées depuis la crise monétaire de 1971, et suivies de dépressions à chaque fois plus importantes. Et ils posent sans y répondre, la question de savoir si cette remontée a des chances d'être un peu plus viable ou pas. Ils notent qu'aux USA *"après avoir connu une expansion rapide durant les trois premiers semestres de la reprise",* l'activité économique *"a progressé à partir du milieu de 1984 de façon hésitante et inégale".* Quant au Japon, *"la croissance du produit national brut se ralentira probablement au cours des 18 prochains mois"* et, en France, *"le redressement accompli reste partiel"* et, en tout cas, insuffisant *"pour empêcher l'emploi de continuer à se dégrader bien qu'à un rythme ralenti".*

Lors de la dernière grande crise de l'économie mondiale des années trente, il a fallu attendre la production d'armement pendant la guerre mondiale pour que le produit national brut des Etats-Unis retrouve son niveau d'avant 1929. Et il a fallu attendre bien après la guerre, au moins le milieu des années cinquante, pour que l'économie mondiale entre dans une nouvelle période de prospérité qui, au bout du compte, n'aura même pas duré deux décennies.

Cela fait maintenant 12 ans que dure la nouvelle période de déclin économique. La crise, c'est l'un des modes d'existence du capitalisme. Cela n'empêche pas les bourgeoisies du monde entier de s'enrichir. Mais au lieu de dégager du profit en intensifiant la production, en développant la consommation de masse et la productivité du travail, elles continuent à en dégager autant en baissant les coûts de production par la baisse des salaires, la diminution de la consommation populaire, la remise en cause de la protection sociale, la dégradation des prestations publiques, la surexploitation de ceux qui restent au travail. Pour cela, les bourgeoisies du monde entier ont besoin de la pression du chômage, de cette énorme armée industrielle de réserve, toujours croissante indépendamment des dernières phases de mini-reprises économiques. Car le capitalisme à son déclin a besoin de créer délibérément, massivement la pauvreté au sein du monde riche, tout en pressurant encore plus les peuples des pays pauvres.

Nicole MONRILLON

R.F.A.

LE GOUVERNEMENT VEUT RESTREINDRE LA LÉGISLATION SUR LA GRÈVE

Le gouvernement de la RFA a décidé de s'en prendre aux syndicats en s'attaquant à la façon dont sont indemnisés les travailleurs dans le cas de certains lock-out faisant suite à des grèves.

Institutionnalisée et réglementée, la grève en Allemagne de l'Ouest donne généralement droit aux travailleurs à des indemnités couvrant partiellement leur perte de salaire. Du moins si elles ont l'aval des syndicats, car ce sont eux qui détiennent les caisses de grève. Par ailleurs, jusque-là, lorsque des travailleurs étaient lock-outés par suite de grèves bloquant en amont ou en aval des entreprises en série, ou parce que le patronat voulait faire pression sur les travailleurs et les syndicats, ils étaient considérés en chômage partiel et indemnisés à ce titre. Du moins à condition qu'ils ne fassent pas partie de la zone tarifaire pour laquelle le syndicat a lancé un mot d'ordre de grève.

Exemple : lors de la grève de la métallurgie pour les 35 heures l'année dernière, le syndicat IG Metall n'avait donné de mot d'ordre de grève que pour deux régions : La Hesse et le Bade-Wurtemberg, à l'intérieur desquelles il n'avait d'ailleurs appelé qu'une minorité de métallos à cesser le travail, choisissant de bloquer au maximum la branche industrielle en n'ayant à toucher qu'au minimum à ses caisses de grève...

Les réserves des syndicats en Allemagne fédérale sont investies dans des entreprises capitalistes et assurent la prospérité de la bureaucratie syndicale. Et ce n'est que parcimonieusement que celle-ci ouvre le robinet de la grève. Elle essaye généralement de faire dans ces cas-là, une pression économique aux moindres frais pour elle, comptant au plus vite aboutir à son activité préférée : la discussion autour du tapis vert.

Avec la nouvelle législation, le gouvernement tient aussi à faire profiter le patronat de la crise grâce à des dispositions visant à freiner les velléités grévistes de syndicats pourtant pas spécialement combatifs. Et comme ces derniers gèrent l'activité syndicale comme une affaire capitaliste, le gouvernement cherche à les frapper là où ils sont sensibles : à la caisse. Car ce sont eux qui seraient alors contraints de prendre en charge l'indemnisation des lock-outés à la place des caisses de chômage ou, sinon, de subir la pression que le patronat ferait contre les grévistes par l'intermédiaire des lock-outés non-indemnisés.

Les syndicats ont organisé des arrêts de travail et des manifestations contre ce qui est, de toute façon, de la part du patronat et du gouvernement une mesure anti-grève. Et c'est bien comme cela que les dizaines de milliers de travailleurs qui ont répondu aux appels syndicaux, ont dû l'entendre.

GRANDE-BRETAGNE

ÉCONOMIES SUR LE DOS DES RETRAITÉS

Margaret Thatcher vient de déposer un projet de réforme de la Sécurité sociale dans lequel elle s'en prend en particulier au système de retraite complémentaire de l'Etat.

Celui-ci versera moins d'argent aux retraités et les travailleurs devront prévoir une partie de leur retraite en ayant recours à des organismes privés ou à des banques qui vendront des "polices de retraite". Des abattements fiscaux sont prévus pour les y inciter. Quant aux employeurs, ils seront incités à créer leur propre caisse de retraite, pour leurs employés, par une réduction de 2% de leurs cotisations à la Sécurité sociale pendant 5 ans.

En outre, les personnes veuves n'auront plus droit qu'à la moitié de la retraite complémentaire de leur conjoint décédé, au lieu de la totalité.

Dans ce projet, Margaret Thatcher s'en prend aussi aux primes et aux indemnités de maternité ou d'enterrement et aux subventions au logement ; tout cela doit être annulé et remplacé, pour les personnes nécessiteuses, par des subventions provenant d'un fonds social.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'Angleterre disposait d'un système de Sécurité sociale et de retraite plus avantageux que dans les autres pays. La crise aidant, le voilà remis en cause. Les travailleurs et les retraités anglais supporteront ainsi un peu plus le poids de la crise.

Nicole MONRILLON

ENQUÊTE DE L'INSEE

FABIUS ET MITTERRAND SE CONGRATULENT MAIS LE CHÔMAGE S'AGGRAVE

Il y a à peine plus d'une semaine que Mitterrand puis Fabius s'étaient félicités parce que le nombre de chômeurs recensés par l'INSEE en novembre 1985 était légèrement inférieur à celui du même mois en 1984. Pour faire cette petite crise d'autosatisfaction, il fallait parler vite : l'étude que vient de publier ce même institut dans le dernier numéro de sa revue *Economie et statistiques* montre au contraire à quel point la situation du chômage a continué à s'aggraver au cours de la dernière année.

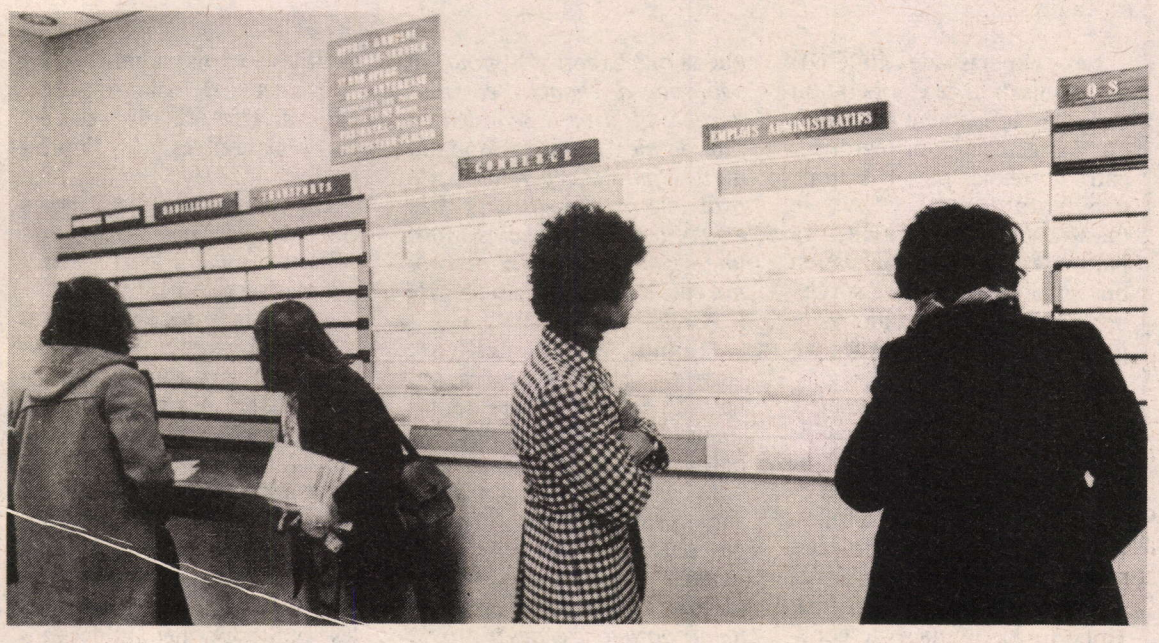

Car, pour apprécier l'aggravation du chômage la seule référence au chiffre global de chômeurs recensés (qui ne tient pas compte des chômeurs en fin de droit qui ne s'inscrivent plus, des jeunes en quête d'un premier emploi, du chômage caché sous forme de stages et des TUC,...) ne suffit pas.

Or justement, cette dernière étude de l'INSEE souligne en particulier que si, en 1982, 57,6% des chômeurs inscrits à l'ANPE demandaient exclusivement un emploi stable, ils ne sont plus que 39,5% en 1985 à avoir une telle exigence, les autres se déclarant prêts à accepter même un emploi précaire. S'il y a trois ans, 26,9% seulement des demandeurs d'emplois se disaient prêts à accepter un emploi à temps partiel, en 1985 près du double, 48,1% sont prêts à en accepter un.

Enfin les chômeurs disposés à accepter "n'importe quoi", qui n'étaient que 301000 en mars 1984, étaient 416000 en mars 1985.

Car l'aggravation du chômage s'est traduite aussi par une prolongation de la durée moyenne du temps que met un chômeur à retrouver un emploi. Cela, lié à une plus rapide dégressivité du montant des allocations chômage qu'ont instituée les dernières réformes de l'indemnisation, fait qu'un grand nombre de chômeurs ne touchent presque rien ou même ont dépassé le temps maximum d'indemnisation. Alors ceux-là bien sûr vont grossir les rangs de ceux qui sont acculés à accepter "n'importe quoi", même un emploi de quelques semaines pour dépanner, même un emploi bien en dessous de leur qualification, avec un salaire bien inférieur à celui qu'ils touchaient avant.

Il faudrait, disent sans cesse les porte-paroles du patronat, une plus grande facilité pour embaucher momentanément, sans être bloqués ensuite par la législation sur les licenciements, car maintes entreprises créeraient sans contrainte, des emplois de courte durée. Mais ces emplois précaires, justement, existent déjà et augmentent en nombre. Le rapport de l'INSEE note qu'il y a eu, en 1985, 78000 emplois supplémentaires de stagiaires, ou d'emplois sous contrats à durée déterminée, ou d'intérimaires, par rapport à l'année d'avant et 134000 emplois à temps partiel de plus. C'est dire qu'il y a là plus de 200000 demis ou trois-quarts de chômeurs sans que la création de ces emplois précaires ou partiels compense même le nombre d'emplois fixes supprimés, puisque le nombre total d'emplois a baissé de 1984 à 1985 de 0,6%.

Menteurs aussi ceux qui nous serinaient que, s'il y avait tant de chômage, c'était parce que les ouvriers manquaient de qualification et que la "mutation technologique" nécessitait plus d'ouvriers qualifiés.

L'étude de l'INSEE note en effet que, après le chômage des ouvriers non-qualifiés qui ont constitué surtout les premières vagues, on constate actuellement une augmentation nette de la proportion d'ouvriers qualifiés parmi les chômeurs, et qu'il faut s'attendre dans une prochaine phase à voir aussi cadres et agents de maîtrise en plus grand nombre venir gonfler les rangs des habitués de l'ANPE.

Quant à l'aggravation du chômage chez les jeunes, elle aurait été atténuée cette année grâce aux divers types de stages : en mars 1985, 103000 jeunes étaient touchés par ces mesures; il doit y en avoir plus aujourd'hui puisque dans cette statistique de mars 1985 ne figuraient encore que 47000 TUC, alors qu'ils étaient 176000 TUC-istes en novembre dernier. Mais, explique l'INSEE, cette moindre dégradation de la situation chez les jeunes *"va de pair avec une aggravation de la situation des adultes entre 25 et 49 ans"*. De là à penser que ces emplois sous-payés des jeunes permettent d'économiser des emplois à plein tarif...

Olivier BELIN

DÉRÉGLEMENTATION DES LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

DE CHIRAC OU DE FABIUS, QUI DÉFEND LE MIEUX LES PATRONS ?

Dans le journal *Le Monde* du 25 décembre, le journaliste Jean-Jacques Dupeyroux prend, contre les propositions du RPR, la défense de la déréglementation actuelle sur les licenciements économiques.

Suivant cette réglementation, pour tout licenciement économique un patron doit au préalable présenter un projet accompagné d'un plan social devant le Comité d'entreprise de son établissement, puis solliciter l'autorisation de l'inspection du travail. Mais si le RPR a fait de la suppression de cette demande d'autorisation préalable l'un de ses chevaux de bataille électorale, J.-J. Dupeyroux trouve vraiment que Fabius a cafouillé en répondant à Chirac sur ce point. Il aurait suffi, écrit-il, au Premier ministre de rappeler que la loi en question a été une création du Premier ministre en poste en 1975, un nommé Jacques Chirac !

Quant aux raisons qui poussent notre économiste à fournir ainsi à Fabius des armes contre les reniements de Chirac, ils ne sont, eux aussi, pas piqués des vers. La réglementation instituée en 1975 n'a pas seulement l'avantage d'éviter certains abus, elle en a un autre: une fois obtenue de l'inspection du travail l'autorisation officielle de licencier (et l'inspection du travail ne refuse pratiquement jamais), il ne reste plus aux salariés ou aux syndicats aucun moyen de porter leur conflit avec le patron devant un tribunal. Par contre, sans obligation d'autorisation, la décision de licencier peut être contestée. *"Ce déballage public est-il souhaitable ? Est-il réellement préférable au dialogue actuel avec l'administration, nettement plus discret ?"*, questionne Dupeyroux.

Entre administration et patronat, on s'entend si bien comme ça sur le dos des travailleurs, pourquoi changer la règle du jeu ?

O. B.

LICENCIEMENTS

ROTHSCHILD JOUE AVEC LES TRAVAILLEURS DU JOUET

Quelques jours avant Noël, le numéro 1 du jouet en France (Joueff, Joustra, etc.), la Compagnie Générale du Jouet, une filiale de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, déposait son bilan. 700 travailleurs risquent de perdre leur emploi.

En 1985, plusieurs autres grandes entreprises de ce secteur ont fermé ou réduit fortement leurs effectifs : Mako, Meccano à Calais, les poupées Bella à Perpignan. Chez Majorettes (voitures miniatures), dont le PDG avait été élu récemment "manager de l'année", les travailleurs sont soumis à des périodes de chômage technique de plus en plus longues...

Sinistrée l'industrie du jouet, comme le déclare la fédération patronale ? Voire !

Avec 33% de leur chiffre d'affaires réalisé à l'exportation, les patrons de ce secteur se situent quand même au quatrième rang mondial des producteurs de jouets. S'ils invoquent volontiers la concurrence du sud-est asiatique ou des grosses compagnies anglo-saxonnes, ils ne sont pas les derniers à recourir à la main-d'œuvre sous-payée des pays du Tiers Monde. En une quinzaine d'années, les effectifs de cette industrie sont tombés de 15700 à 12700 environ, moins du fait d'une baisse d'activité que parce que, dans le même laps de temps, on a assisté à une forte concentration des entreprises (elles sont passées de 600 à 200).

Et celles qui surnagent sont loin de battre de l'aile, même si elles abandonnent certains secteurs qu'elles estiment peu rentables en licenciant. Dans les autres secteurs, ceux qui "marchent", la sous-traitance, les bas salaires sont de règle. Quant à la flexibilité, il y a longtemps qu'elle est passée dans les faits avec des horaires qui s'allongent dans les périodes de "bourre", juste avant les fêtes de fin d'année.

Les jouets sont tout sauf des cadeaux... pour ceux qui les fabriquent !

FÊTE DES PAUVRES

CEUX QUI N'ONT NULLE PART OÙ CRÊCHER...

Comme chaque année, à l'approche des fêtes, ceux que la presse appelle "les laissés-pour-compte de la société" font l'objet de reportages ou de la sollicitude ostentatoire mais éphémère de certains politiciens et gouvernants.

On a ainsi récemment pu suivre un reportage télévisé sur New York. Dans la principale ville du pays le plus riche de la planète, on nous montrait des soupes populaires bondées, des pauvres, des chômeurs — souvent des Noirs — vivant dans des taudis infects aux loyers exorbitants en proportion. On apprenait aussi, qu'officiellement, aujourd'hui, un New-Yorkais sur quatre ne mange pas à sa faim.

En Grande-Bretagne, une institution charitable, "Charity crisis at Christmas", a recensé 50.000 sans-abri dans le Grand-Londres (la capitale et sa banlieue). Cité par *L'Humanité* du 25 décembre, son responsable affirme *"qu'il y a beaucoup plus de jeunes sans-abri cette année dans les rues de Londres"*, ville où le nombre des sans-abri a été multiplié par huit en quinze ans.

A Paris, il y aurait 10.000 sans-abri. Et les voyageurs du métro savent bien que, depuis plusieurs années, le nombre de ceux qui y ont élu domicile ne cesse d'augmenter. Oh, bien sûr, la France est un pays riche et dit civilisé : on n'y laisse pas mourir des gens dans la rue, comme dans certaines grandes villes du Tiers Monde. Et quand les autorités lancent, de temps en temps, des campagnes de "solidarité", il y a aussi des organismes comme le Secours populaire ou le Secours catholique pour assurer l'ordinaire. Et puis, il y a aussi des personnalités, des vedettes comme Coluche avec ses "restaurants du cœur" pour trouver les moyens de distribuer 200.000 repas quotidiens, au moins jusqu'à la fin de l'hiver.

On appelle cela la "solidarité". Au siècle dernier, on parlait de "charité". Même si cela ne règle que provisoirement certains problèmes, en parant au plus pressé et au plus voyant, c'est certes mieux que rien, mieux que l'indifférence.

Mais que l'on en soit encore là dans les pays les plus riches de la planète, qu'il y ait des dizaines de milliers de sans-abri dans des villes où le droit de propriété protège des appartements, des immeubles inoccupés, que certains en soient à attendre un repas gratuit à deux pas de restaurants de luxe qui affichent complet et à côté d'un commerce de luxe dont un récent numéro de *L'Express* disait que *"jamais il n'avait atteint de tels chiffres d'affaires"*, cela aussi juge la société dans laquelle nous vivons.

Pierre LAFFITTE

APRÈS LES DEALERS, LES VAUTOURS

L'îlot Châlons, près de la gare de Lyon à Paris, avait, on s'en souvient, fait l'objet de plusieurs opérations policières contre les immigrés, sous prétexte de lutter contre un foyer de délinquance et de trafic de drogue. Les immigrés ont dû partir. Sont restés les propriétaires de ces logements, des gens modestes.

Mais après les opérations policières, voilà l'opération immobilière : l'îlot Châlons va être remplacé par des constructions modernes et chères. Les promoteurs doivent donc faire partir ces propriétaires. On leur offre un dédommagement, c'est normal, mais à quels prix ! Selon *Le Parisien Libéré* qui relate de nombreux cas, les indemnités sont ridicules, par exemple 3.900 F le m² alors que les tarifs dans Paris sont de l'ordre de 7.000 F et souvent plus. Beaucoup de ces expulsés, souvent des gens âgés, ne pourront jamais racheter un nouveau logement avec ce qu'on leur propose.

Chirac a fait partir les immigrés dans un premier temps, les propriétaires français dans un deuxième temps. Place aux capitalistes !

FÊTE DES RICHES

RÉVEILLONS DANS LES BEAUX QUARTIERS

Place de la Madeleine, à Paris, le quartier des commerces de luxe (et notamment des traiteurs : Fauchon, Hédiard, Petrossian pour le caviar, etc.), il y avait du monde fin décembre ; pas seulement des badauds ayant entendu parler du récent incendie chez Fauchon. Comme chaque année, d'ailleurs, chez Fauchon il y avait la queue : pour faire patienter, des sommeliers passaient dans les rangs et proposaient des coupes de champagne, tandis qu'à l'intérieur la direction — en smoking, s'il vous plaît ! — attendait les nombreux clients. Les étourdis, qui avaient oublié de commander très à l'avance un réveillon tout préparé pour Noël, n'avaient que deux solutions : ou attendre le jour de l'an (tant il y avait de demande) ou aller voir à côté.

Un autre traiteur de luxe du quartier, Hédiard, proposait en effet de faire livrer dans la demi-journée, un réveillon à 390 F. Un *"menu spécial pour nos lecteurs"*, disait *Le Figaro*, présentant ce prix comme une affaire. En effet, car la fourchette des prix des réveillons, chez les traiteurs du quartier, allait plutôt de 1.000 F à 2.000 F par convive, évidemment !

CAVIAR EN SOLDE

Des prix qui semblent raisonnables par rapport à ceux de certains produits vendus dans ces boutiques. Le caviar, selon la qualité, oscille entre 6.000 F (le super-caviar : le "Belouga") et 4.000 F à la Madeleine. Place Dauphine c'est 5.612 F le kilo de "Belouga" et 3.733 F pour "l'Ochetre". Attention aux étiquettes : ce dernier caviar vient de Mandchourie, ce qui fait tout de même moins chic que du Caspienne garanti ! Le bon goût voudrait d'ailleurs de ne pas servir le caviar n'importe comment. Un "centre de table-spécial caviar" réfrigérant et en métal argenté ne vaut "que" 5.500 F chez Petrossian : à peine l'équivalent d'un kilo de ces petits œufs d'esturgeon, c'est "donné"...

Par comparaison, le foie gras de canard (600 F le kilo) ferait presque cantine.

Sans truffe, un réveillon serait incomplet. Place de la Madeleine elle vaut 6.000 F du kilo. Même si rares sont ceux qui en commandent de telles quantités (dommage, car en gros, le prix devient "raisonnable" : 3.000 à 4.000 F), cela fait un peu cher. Rabattez-vous alors sur la "sauce à la truffe", mais cela se vend encore 95 F le kilo pour un tout petit peu de ce champignon de luxe dilué en doses infinitésimales...

CAFÉ CORSÉ

Pour accompagner les petits fours (8 F pièce, mais en commandant pour 50 personnes au moins !), rien de tel qu'un bon café. Tant qu'à faire, faites-vous offrir un percolateur par vos invités. Espérons pour eux qu'ils seront nombreux si vous avez choisi un petit "Claude Vuillermet", plaqué or et argent, à... 14.900 F. Service compris !

QUOI FAIRE DE SON ARGENT?

Un chausseur relativement bon marché, André, avait décoré ses vitrines cette année avec le slogan commercial suivant : *"Pour les fêtes, offrez des chaussures !"*. Du côté du Faubourg Saint-Honoré ou de l'Opéra, on a aussi vendu des chaussures, mais à des prix d'une autre pointure ! Des Chetwind de Church's à 1295 F, par exemple : du bas de gamme, ou en tout cas du tout venant, à côté de chaussures à 5000 F, pour le golf mais craignant l'humidité (et les golfs anglais, alors ?) car en peau... d'autruche ! Chez Lobb, on peut trouver des chaussures sur mesure à 9.000 F (prix minimum)...

Bien que l'hiver ne soit pas trop rigoureux, un manteau pourrait faire plaisir. Chez Burberry's, un pardessus en cachemire coûte 8.600 F. Si vous préférez plus simple et plus décontracté, pourquoi pas un duffle-coat en peau lainée : chez Arnys il ne vous en coûtera "que" 13.000 F (plus de trois mois d'un smicard !).

En 1933 Cartier créa, pour la première fois au monde, une montre allant dans l'eau (c'était pour le pacha de Marrakech) : la réplique de ce modèle historique est désormais en vente pour 42.000 F. Chez le même joaillier, la montre Panthère vaut 48.000 F (modèle féminin) ou 65.000 F (modèle masculin).

COMME DES PETITS PAINS

A en croire une enquête de *L'Express*, les voyages et *"circuits Prestige (vers Bali, le Pakistan, le Japon et la Chine) se vendent "comme des petits pains" malgré des prix allant de 20.000 F à 25.000 F"*. Pour ceux qui préfèrent réveillonner sous le soleil (et en ont les moyens, évidemment), le dernier numéro du *Figaro-Magazine* proposait un voyage "Tapis Rouge" en Australie à 40.000 F par personne (plus de 47.000 F en chambre simple !).

QUESTION DE TRAIN... DE VIE

Mais on peut aussi voyager sans changer de place et sans oublier les (grands ?) enfants. A la Salle des Ventes, des locomotives-jouets de collection coûtent de 500 à 10.000 F, certains modèles atteignant même 60.000 F. Certains pourront offrir à leur progéniture "une-Mercédès-comme-celle-de-Papa" : un modèle 1935 en réduction vaut 85.000 F. Mais comme elle ne roule pas à pédales, il faudra peut-être prévoir un peu plus d'argent de poche : pour faire le plein...

LE LUXE S'ÉTALE GARE AU FISC?

Faites la fête, mais gardez la tête froide, semblait dire *Le Figaro* du 23 décembre dans un numéro tout consacré à la préparation du réveillon et aux achats de cadeaux tous plus luxueux les uns que les autres. Et de rappeler à ses lecteurs dans un article consacré aux *"signes extérieurs de richesse"* — tout en s'en indignant, bien sûr — que le fisc pouvait taxer certaines personnes sur leur train de vie et non sur les revenus qu'elles déclarent.

Mais y-a-t-il beaucoup d'étourdis, dans le monde des fêtards de luxe, pour ignorer les mille et un moyens (payer en liquide, par exemple, plutôt qu'avec un chéquier personnel ou une carte de crédit) qui permettent de ne pas laisser des traces trop importantes sous le nez d'un fisc de toute façon peu regardant ?

ENTRE LE CHÔMAGE ET

France-Soir du 18 décembre : sur 95 annonces d'offres d'emploi des rubriques "employés" et "ouvriers", 54 concernent du travail intérimaire. Les annonces des entreprises d'intérim proposant souvent plusieurs emplois (jusqu'à 25 !), ce sont au moins les trois quarts des places proposées qui sont en intérim. Un jour comme un autre. Et cela n'est pas propre à la région parisienne.

On ne rencontre aujourd'hui plus beaucoup d'intérimaires "professionnels" comme il y en avait avant la crise, des travailleurs qui voyaient dans l'intérim l'avantage du changement et de salaires plus élevés. "Faire de l'intérim" est désormais presque toujours une obligation. Les salaires sont souvent plus bas que ceux des travailleurs embauchés en fixe et, surtout, être intérimaire c'est être plus à la merci du chantage au licenciement, dans la mesure où les lois et conventions collectives sur les préavis et indemnités ne s'appliquent pas, puisqu'une "fin de mission" n'est pas considérée comme un licenciement.

Même si un patron peut toujours licencier un travailleur embauché en fixe, avec l'intérim il peut licencier quasiment sans formalités.

Des ordonnances ministérielles de mars 1982 sur l'intérim ont modifié la loi en la rendant, en principe, plus favorable aux travailleurs. Elles sont le plus souvent ouvertement tournées.

Beaucoup d'entreprises utilisent l'intérim comme période d'essai de plusieurs mois si ce n'est de plusieurs années, avant l'embauche... ou avant le licenciement.

Presqu'autant qu'avant les ordonnances de 1982, des entreprises de production utilisent un volant d'intérimaires qu'elles embauchent et licencient selon les fluctuations de la production. Tous les travailleurs, qu'ils soient embauchés en fixe ou intérimaires, ont ainsi toujours des cadences maximum à assurer. Par exemple, chez l'Oréal, des chaînes de conditionnement tournent, en fonction des commandes, avec une dizaine de travailleuses intérimaires pour une embauchée. Les nombreuses entreprises de production ont 5 à 10 % de leurs effectifs en intérim.

Dans des entreprises où la majorité des travailleurs ont de l'ancienneté, ils ont souvent imposé au fil des années leurs habitudes et, de fait, ils limitent les cadences et mettent un frein à l'arrogance des chefs. L'embauche d'intérim peut paraître un moyen d'essayer de modifier ces situations acquises. Mais ça ne marche pas toujours. C'est parfois l'inverse qui se produit, car les intérimaires savent aussi qu'ils ont encore moins à perdre que les travailleurs en fixe.

A l'intérim s'ajoutent les contrats à durée déterminée. Ils sont généralement prévus pour une durée plus longue que celle des missions d'intérim : un défilé permanent et trop rapide de nouveaux travailleurs n'est parfois pas le mieux du point de vue des

LA LOI ET LES FAÇONS DE LA TOURNER

LE MOTIF

Les ordonnances de 1982 limitent à quatre les motifs d'utilisation d'intérimaires :

1) L'absence temporaire d'un salarié.

2) L'attente d'un remplaçant à la suite du départ d'un salarié.

3) L'exécution de travaux urgents en raison d'un danger.

4) Un surcroît exceptionnel et temporaire d'activité.

En cas d'absence d'un salarié un intérimaire peut être embauché à un autre poste que celui du travailleurs absent. Le nombre d'intérimaires peut donc toujours être au moins égal au nombre de salariés (même directeurs) en maladie ou en congés de toutes sortes.

On peut toujours trouver quelques travailleurs entrant dans la seconde catégorie.

La troisième catégorie est très extensive. On peut parier que les patrons savent parfois se montrer très soucieux de prévenir les dangers. Davantage qu'on ne le croirait en voyant les statistiques d'accidents du travail !

Le quatrième motif est le plus souvent mis en avant. C'est en effet le moins contrôlable. Dans de très nombreuses usines de production le "surcroît exceptionnel et temporaire" de travail est devenu permanent !

LA DURÉE

Aucun contrat d'intérim ne peut excéder six mois. Ils peuvent cependant se succéder pendant bien plus de six mois...

Les ordonnances ont apporté une restriction à la répétition des contrats dans le cas d'un *"surcroît de travail"*. Il doit alors s'écouler un délai au moins égal à un tiers de la durée de la dernière mission entre l'emploi de deux intérimaires à un même poste de travail.

Un intérimaire continue simplement à faire le même travail avec une nouvelle mission, mais sur une machine voisine. Plus fréquemment, il reste au même poste et l'entreprise d'intérim se contente de changer sa qualification ou son affectation sur son contrat.

Ce contrat doit mentionner la date de fin de mission. Très souvent l'entreprise d'intérim ne remet le contrat anti-daté qu'à la fin d'une mission !

LA CRÉATION D'ENTREPRISES D'INTÉRIM

La loi précise qu'une entreprise de travail temporaire ne peut exercer que cette activité. L'intérim ne peut pas être assuré directement par le service du personnel d'une entreprise de production. Mais les entreprises prêtenoms ne manquent pas.

De nombreuses entreprises ne pratiquent souvent l'embauche que par l'intermédiaire d'agences d'intérim qui ne traitent qu'avec elles. S'il s'agit juridiquement d'agences d'intérim, il faut parfois être vraiment recommandé par quelqu'un du service du personnel de l'entreprise pour ne pas se faire claquer la porte au nez par l'agence ! Bien des pratiques semblent bizarres. Et l'intérimaire a parfois la surprise d'aboutir à un cabinet d'avocat privé, après que le service du personnel l'a aiguillé vers une "agence d'intérim" bien précise.

Il n'est pas rare que des cadres de grandes entreprises soient derrière des agences d'intérim.

Une devinette : qu'est-ce que la SARTEC en verlan.

CETRAS, une entreprise d'intérim de Paris qui envoie des intérimaires à la SARTEC !

ECCO offre à ses intérimaires d'Astérix le Gaulois.

Comme le montrent ces extrait c'était déjà le bonheur des patron

1

3

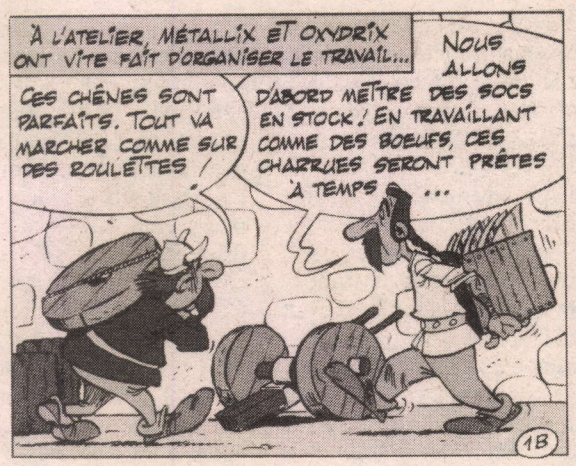

Toujours le même et toujours différent

Un ouvrier a été employé 14 mois dans une usine métallurgique de Gennevilliers, toujours au même poste, excepté durant une semaine, toujours pour la même entreprise d'intérim.

Voici ce qui est mentionné sur son certificat de travail : « *M. X Y a travaillé en tant que :*
Contrôleur P1 du 14/05/84 au 30/11/84.
P1 Entretien du 1/12/84 au 28/12/84.
Ajusteur P1 du 2/01/85 au 28/02/85.
Contrôleur P1 du 3/03/85 au 3/07/85. »

Tous les motifs sont bons

Un ouvrier a eu deux contrats successifs, pour le même poste à la Spie Trindel.

Le premier spécifiat comme « *motif du recours* » : « *Absence temporaire d'un salarié permanent : M. R.N.* » ainsi que « *Retards dans les travaux en cours* ».

Le second spécifiait : « *survenance d'un surcroît exceptionnel et temporaire d'activité* » ainsi que, également, « *Retards dans les travaux en cours* » !

Les absents ont bon dos

« Une entreprise dans laquelle j'ai travaillé en intérim fait chaque fin de semaine son plan de production pour la semaine suivante. Par exemple, les chaines 1, 4, 5 doivent fonctionner pour assurer les commandes ; il leur faut sept intérimaires.

Ils prennent le planing des personnes absentes et trouvent sept absents que les intérimaires seront censés remplacer. Un manutentionnaire est ainsi arrivé une fois en remplacement d'un cadre supérieur !

Des équipes de conditionneuses travaillent depuis des mois avec des intérimaires, alors qu'il n'y a jamais eu de conditionneuse en fixe dans ces équipes. »

La flexibilité sans frein

« J'ai été embauché comme électricien en intérim, dans la région marseillaise, début juin.

On nous avait promis une mission jusqu'à fin août, mais on ne nous a fait qu'un contrat de quinze jours, que nous avions à la fin de quinzaine, anti-daté, suivi d'un autre dans les mêmes conditions.

Il fallait, dès le départ, accepter les heures supplémentaires si on voulait être gardé. Il arrivait que le chef nous demande à 15 h, le travail finissant à 16 h, de rester jusqu'à 21 h, parfois davantage.

Au bout d'un mois, on nous a prévenu un vendredi à 15 h que la mission s'arrêtait à 16 h ! »

D

Des bleus... au paternalisme maison

« Un intérimaire a théoriquement les mêmes droits que les ouvriers de l'usine. Mais nous n'avons souvent pas de bleu, pas de chaussures de sécurité, chez Microfusion à Gennevilliers.

Le jour de la distribution du colis de Noël, le chef du personnel s'est même payé le ridicule d'arpenter la queue pour faire la chasse aux intérimaires qui « n'y avaient pas droit ! ».

Pour la paperasse, on peut courir

Lorsqu'un intérimaire est victime d'un accident du travail, le formulaire de déclaration à la Sécurité sociale ne lui est pas délivré par

LE TRAVAIL, L'INTÉRIM

patrons. Mais avec les contrats à durée déterminée comme avec l'intérim, il suffit de ne pas renouveler le contrat pour se débarrasser d'un salarié, et il est possible de le rompre avant la fin sans préavis et sans avoir à payer d'indemnités.

Le système de l'intérim, les contrats à durée déterminée, ont permis de contourner tout ce qui dans la loi protégeait tant soit peu les travailleurs contre les licenciements, et qui avait été octroyé dans la période d'expansion économique, à une époque où le patronat manquait de main-d'œuvre. Aujourd'hui, le patronat se sert du nouveau rapport de forces économique en sa faveur pour rendre plus précaires les conditions d'existence non seulement des intérimaires ou des travailleurs sous contrat, mais finalement de toute la classe ouvrière. Car même pour des travailleurs embauchés en "fixe", il n'y a jamais autant eu de précarité dans l'emploi.

Finalement, les statuts des uns ou des autres ne garantissent pas grand-chose en cette période de chômage. Seule la lutte et la volonté de ne pas se laisser diviser entre "précaires" et prétendus non-précaires, ni même entre travailleurs et chômeurs, peuvent empêcher les patrons de faire ce qu'ils veulent en matière d'emploi.

Philippe NATIER

à ses clients une bande dessinée

à l'époque d'Astérix, l'intérim,

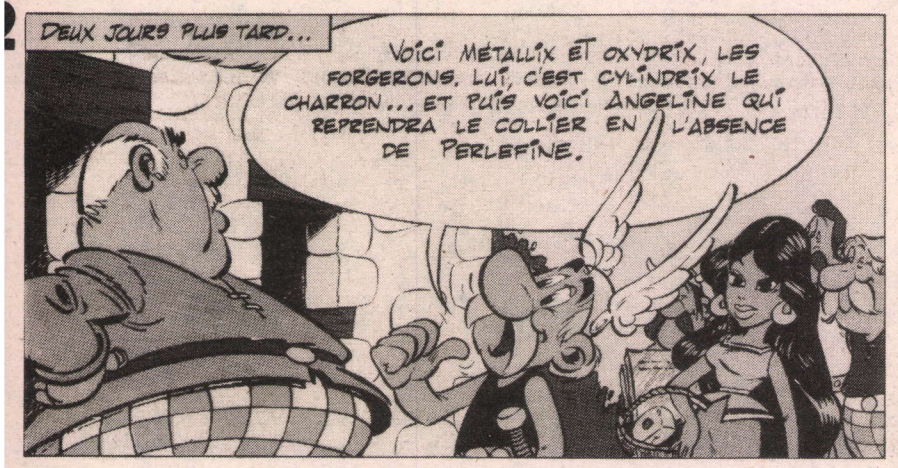

4

S DROITS ÉGAUX ?

entreprise dans laquelle il travaille, mais par agence d'intérim dont il dépend. Il doit onc aller le chercher parfois à l'autre bout de a ville.

D'une façon générale, pour de nombreuses démarches, ce n'est pas au service du personnel qu'on doit se rendre, mais à l'agence 'intérim.

'rime de déplacement la tête du client

« J'ai travaillé aux chantiers navals de la iotat, en intérim.

Je me suis aperçu que je touchais seulement 35 F de prime de déplacement par jour our 35 kilomètres, alors qu'un autre intérimaire de la même entreprise touchait lui 5 F.

En allant protester à deux qui étions dans le ême cas, nous avons obtenu dans un premier temps 50 F. Nous sommes alors allés à inspection du travail : qui a réagi mollement en promettant d'aller rendre visite à l'entreprise d'intérim.

Finalement, après être revenus à la charge, nous avons obtenu les 75 F, le patron nous demandant de ne pas le dire aux autres intérimaires.

Depuis, il n'y a jamais de mission pour moi... »

Rentable

Une entreprise d'intérim facture entre 100 et 180 F l'heure pour un ouvrier. L'intérimaire, lui ne touche qu'entre 30 F et 60 F, prime de précarité et congés payés compris.

Même en rajoutant les charges sociales payées par l'entreprise d'intérim, on voit qu'il reste un bon bénéfice.

Il est vrai qu'être patron dans l'intérim n'est pas donné à tout le monde. Il faut savoir se servir du téléphone.

De l'agence à l'employeur

Racisme

"Dans une agence d'intérim on ne prend souvent même pas la peine de lever la tête pour vous répondre. Si tous les travailleurs sont méprisés, cela l'est encore bien plus pour les travailleurs immigrés. Le racisme est souvent inscrit sur le visage des gens qui sont à la réception.

Chez Intertra, au métro Stalingrad, j'ai vu des OS immigrés attendre toute une matinée, à la suite de quoi le gérant leur a dit qu'il n'y avait rien et qu'il fallait revenir après le déjeuner. L'après-midi, il les a fait rester à 10 ou 20 pour une ou deux places données à la tête du client.

Je me suis présenté un jour dans une agence d'intérim en réponse à une annonce pour un OS avec CAP de mécanique. La responsable était très sèche avec les immigrés. Quand cela a été mon tour (je suis français), elle n'a pas regardé mon diplôme en disant : "On écrit cela pour empêcher les étrangers de venir, on ne veut pas d'étrangers".

Drôles d'heures de convocation

"J'ai été convoqué un matin à 6 h devant Chausson à Gennevilliers par Intertra. Nous étions entre 200 et 300 à attendre, envoyés par différentes agences.

Pas de responsable. Nous attendons dans le désordre. Les responsables des agences ont fini par arriver entre 6 h 30 et 7 h, et ont ramassé les convocations de "leurs" intérimaires. Nous avons alors été appelés à nous présenter par 10, ce qui a pris un certain temps.

A 10 h 30, on nous a demandé de revenir à 13 h. A 13 h nous avons dû attendre 15 h 30 pour embaucher dans l'équipe d'après-midi.

Quant à ceux qui étaient convoqués pour l'équipe de l'après-midi, à 15 h 30 ils ont été renvoyés à leur agence d'intérim...".

Le ramassage

"Nous étions cinq intérimaires convoqués un matin à 6 h 30 à l'agence pour aller travailler dans une usine d'automobiles. Nous avons tous été chargés à l'arrière d'un break sans siège, installés sur des cartons...

A l'avant, la responsable bavardait. Voulant avoir l'air dans le coup, elle nous a dit que nous allions monter des essuie-glaces sur des voitures.

Raté, l'usine en question est un centre de production et de montage de pièces détachées, pas une usine de montage !".

L'accueil et le renvoi

"Nous avons été convoqués un matin à 6 h à une agence d'intérim pour travailler chez Citroën.

Départ en estafette pour Aulnay. De 9 h à 10 h 45 nous sommes passés entre les mains de différents services de Citroën (visite médicale, baratin des chefs) puis on nous a annoncé que nous étions d'équipe du soir. Retour à Paris d'où le car repartait à 14 h pour embaucher à 15 h. Retour après le travail aux environs de minuit.

Le tout payé... 8 heures !

La fin de ma mission chez Citroën m'a été annoncée un vendredi à 14 h 55, la fin du poste étant à 15 h !".

Avec deux patrons : prudence !

L'intérim est très souvent une sorte de pré-embauche qui permet de tester le travailleur. Certaines entreprises reçoivent elles-mêmes le futur intérimaire pour un entretien avant de donner leur accord à l'entreprise d'intérim. C'est ce qui est arrivé à un manutentionnaire d'un entrepôt de Garonor (Seine-Saint-Denis) qui, après avoir été reçu par le chef du personnel, ainsi que d'autres candidats, a été accepté et renvoyé à l'entreprise d'intérim pour qu'elle lui fasse son contrat.

C'est parfois la situation inverse. Malgré la loi qui stipule que "l'embauche par l'utilisateur à l'issue de la mission n'est pas interdite", *l'entreprise intérimaire cherche alors à s'opposer à l'embauche d'un de "ses" intérimaires. C'est ce que raconte ce témoignage.* "Le patron m'avait proposé l'embauche mais, naïf, je l'ai dit à l'entreprise d'intérim. Ils ont réagi vivement en disant que cela n'était pas prévu dans le contrat qu'ils avaient signé avec l'entreprise utilisatrice, à laquelle ils ont téléphoné. Je suppose qu'ils ont dû s'engueuler entre patrons. Mais moi, le principal intéressé, je me suis retrouvé à la porte à la fin de la mission !".

Les plaisirs d'un chef

"A la CGR, une filiale de la Thomson, à Stains, les intérimaires font généralement le travail le plus pénible, avec un rendement imposé.

Un chef ne s'est pas gêné pour nous dire : "Vous les intérimaires, vous êtes bien payés *(ce que nous aimerions bien !),* alors vous êtes là pour travailler, et plus que tout le monde !".

Un autre chef prend plaisir à faire croire aux intérimaires que leur contrat ne sera pas renouvelé. Il a ainsi dit à un ouvrier en intérim depuis 6 mois, et à qui on avait promis l'embauche, que la fin de sa mission était pour la fin de la semaine. Cela était faux. Le chef s'était amusé. Le gars, père de famille, était effondré".

LA SEMAINE D'UNE INTÉRIMAIRE

"Un jeudi après-midi, une agence d'intérim m'appelle et me dit de me présenter tout de suite dans une entreprise pour y travailler les trois jours suivants. Je suis reçue au bureau du personnel pour un entretien au bout duquel on me dit : "C'est bien. Malheureusement on a déjà retenu quelqu'un. On vous rappellera". *Je rentre chez moi. Quatre heures de perdues.*

Vendredi 10 h, coup de fil de l'intérim : "L'entreprise vous appelle pour le week-end. Vous travaillez aujourd'hui de 16 h à 1 h du matin." *Dimanche soir, fin de mission.*

Lundi après-midi, nouveau coup de fil : "Vous êtes libre demain ?". *Je demande la durée de la mission :* "Nous ne savons pas...". *A 7 h, nous sommes quatre intérimaires. Nous apprenons que la mission dure exactement... 6 heures !*

Mercredi 11 h, nouvel appel. Une mission de 15 jours... mais qui se termine au bout de 10 jours.

Une amie a été appelée par son agence un lundi pour une mission en service de cantine. "C'est pour une journée, mais cela peut être prolongé". *Elle s'est arrangée pour faire garder ses deux enfants chez une nourrice. Au bout de la journée : fin de mission.*

L'an dernier, ECCO a envoyé une trentaine d'intérimaires à Survilliers dans une entreprise de confection pour un temps indéterminé... la mission s'est arrêtée à la fin de la journée pour tous."

INTERNATIONAL

CHINE

MANIFESTATIONS ÉTUDIANTES

Selon *Le Monde* du 25 décembre, plusieurs centaines d'étudiants chinois ont manifesté sur la place Tien-Anmen de Pékin le dimanche 22 décembre. Etudiants dans les universités de Pékin, ils sont originaires de la région du Xinjiang, au nord-ouest de la Chine, frontalière de l'URSS et de l'Afghanistan, et principal centre d'essais nucléaires du pays. Cette manifestation faisait suite à celle qui avait eu lieu deux semaines plus tôt dans la capitale du Xinjiang, et avait rassemblé de 4.000 à 10.000 étudiants. Ils revendiquaient la fin des explosions nucléaires et l'arrêt de l'envoi de ''criminels'' dans des camps de travail dans leur région, des élections pour remplacer les officiels chinois désignés par Pékin par des représentants de leur minorité ethnique, un soutien accru pour l'enseignement de leur culture dans leur région.

Que se cache-t-il réellement derrière ces revendications qui apparaissent au premier abord comme essentiellement régionales ? Il est bien difficile de le dire, comme il est difficile de dire si elles ne revêtent cette forme que pour être acceptables par les autorités. Mais on peut constater une montée de l'agitation étudiante en Chine ces derniers mois, agitation qui touche des étudiants de différentes régions.

Au printemps, dans une grande université de Pékin, Beida, des manifestations avaient eu lieu contre la diminution des bourses. Les étudiants avaient obtenu satisfaction. En octobre, des étudiants avaient manifesté aux cris de *''A bas Deng Xiaoping''*. Le 11 décembre, quelque 2.000 étudiants avaient manifesté à Pékin contre leurs mauvaises conditions de vie.

Au début de ce mois, les autorités craignaient des manifestations pour le 50e anniversaire des manifestations antijaponaises de 1935 ; des émissaires avaient été envoyés pour chapitrer les étudiants et recueillir leurs doléances, quelques meneurs avaient été arrêtés, et le gouvernement était revenu sur sa décision d'augmenter les frais de scolarité.

La Parti Communiste Chinois a mis en garde les étudiants contre la tentative de poursuivre *''sans fin des manifestations politiques qui agitent les universités de Pékin et de province depuis plusieurs mois''*. *Le Quotidien du Peuple,* le journal officiel, pour sa part, écrivait au début de ce mois que l'heure est à la modernisation et non plus à la lutte de classes, au progrès économique et social, non pas au chaos.

Cette agitation étudiante — apparemment aussi constante que les revendications, elles, sont variées — reflète-t-elle un mécontentement plus profond dans la société ou est-elle limitée aux seuls étudiants ? Certaines de ces revendications, comme celles touchant à la hausse des prix et à la corruption, concernent la société chinoise : en un an, le prix des produits alimentaires a augmenté à Pékin d'au moins 50%, d'après *Le Monde* du 6 décembre.

Il est bien difficile de savoir, vu d'ici, si cette effervescence étudiante peut entraîner derrière elle d'autres catégories de la population, comme on l'a vu à de nombreuses reprises dans le passé en Chine (mais également ailleurs — ne serait-ce qu'en mai 1968 en France). Pour le moment, aucune information ne permet de l'affirmer. Mais il est certain qu'elle est suivie avec attention par les autorités chinoises qui semblent en tout cas la redouter.

Laurence VINON

CORÉE DU SUD

DU DÉVELOPPEMENT À LA CRISE

Selon le journal *La Tribune de l'Economie,* la mendicité fait sa réapparition dans les rues de Séoul, la capitale de la Corée du Sud, traduisant le développement du chômage dans ce Nouveau Pays Industrialisé, comme l'appellent les économistes de la bourgeoisie. Après une croissance très importante depuis les années 1960, la Corée du Sud connaît à son tour les répercussions de la crise mondiale.

L'essor du pays s'est fait grâce aux investissements réalisés essentiellement par les USA et le Japon qui, profitant des bas salaires de la Corée du Sud, y ont installé des usines. Comme tous les sous-traitants, la Corée du Sud doit encaisser la crise bien plus que les grands pays industrialisés ; d'autant que les pays à salaires dérisoires comme les Philippines ou la Thaïlande sont nombreux aujourd'hui à faire concurrence de ce point de vue à la Corée du Sud.

Le chômage toucherait aujourd'hui officiellement 4,1% de la population active. Mais en Corée du Sud, il suffit de travailler au moins une heure par mois pour ne pas être considéré comme chômeur... De plus, beaucoup ne s'inscrivent pas, puisqu'il n'y a aucune indemnité de chômage dans ce pays...

Autant dire que le chômage est en fait bien plus important et dramatique. D'autant que la croissance n'a réellement profité qu'à la bourgeoisie du pays : ainsi aujourd'hui, selon la Banque mondiale, 20% des plus riches se partagent 45% du revenu national. Et les 20% les plus pauvres, eux, se partagent 5,7% de ce même revenu !

G.N

L'INCENDIE DE NAPLES

TERRORISME URBAIN

Un gigantesque incendie a ravagé l'usine pétro-chimique AGIP de Naples. Le bilan — 4 morts et 250 blessés — est relativement limité, compte tenu des risques encourus. Les usines pétrochimiques comme AGIP ou Mobil sont construites dans des faubourgs très peuplés de la ville, et il a fallu évacuer en toute hâte les abords. Près de 2 000 personnes sont sans abri et ont été rejoindre les quelques milliers de sinistrés du tremblement de terre de 1980 qui, cinq ans après, sont encore installés dans des hôtels ou des édifices publics quand ce n'est pas des roulottes.

Comme l'explique le maire de Naples, cette zone industrielle est *''une véritable bombe à retardement au milieu de la ville''*. Ça n'existe pas qu'à Naples. Et tout comme à Naples, ce n'est généralement pas dans les beaux quartiers, mais dans les quartiers populaires, que ces ''bombes'' risquent de sauter.

A.S.

MA TANTE DU JAPON

Le numéro de décembre 1985 des *Dossiers et Documents* du *Monde* consacré à *La société japonaise* republie, entre autres, des articles parus dans le journal en 1983 et 1984 *''sur ce qu'il est convenu d'appeler ici la ''terreur des requins-prêteurs''*. Articles qui jettent un éclairage cru sur ce Japon tant vanté par les patrons français pour son ''modernisme''...

Avec la crise, les banques japonaises faisant *''rarement crédit au salarié moyen''*, les prêteurs et leurs hommes de main — les *sarakins* — prolifèrent au rythme de 10 000 à 15 000 par an depuis 1981, atteignant le nombre de 50 000 ou 200 000 selon les estimations. Selon la police, *''plusieurs milliers d'entre eux seraient directement liés au monde des* Yakusas, *le ''milieu'' nippon, omniprésent dans les affaires. Les plus importants ont recours, pour financer leurs opérations, aux grandes banques commerciales. A celui qui tarde à payer, les* sarakins *sans scrupules font d'abord perdre la face : en téléphonant à son employeur, en ameutant son quartier la nuit tombée. Viendront ensuite les menaces, le chantage et les violences physiques.* Inquiète, la Chambre des députés a décidé de ramener le taux d'usure légale de 109,5 % à ... 73 % par an !

Un des visages du Japon ''moderne'', dont le capitalisme féodal, devenu sénile, rappelle plutôt le sort des travailleurs européens du siècle dernier quittant les griffes de leurs patrons pour tomber dans celles de ce mont de piété qu'on appelaît autrefois ''ma tante''.

P.R.

PAYS BASQUE ESPAGNOL

"FRANQUISTE" OU "SOCIALISTE" LA GARDE CIVILE NE CHANGE PAS

Mercredi 18 décembre, c'était la grève générale au Pays Basque après la découverte dans la rivière Bidassoa, près de San Sebastian, du corps d'un militant basque, arrêté trois semaines plus tôt par la police qui le soupçonnait d'appartenir à l'ETA militaire.

Les usines, sauf à Bilbao, les écoles et les boutiques ont fermé leurs portes ; les transports ne fonctionnaient plus. A Pampelune, la police a violemment chargé les manifestants pro-ETA ; des affrontements avec les policiers ont eu lieu aussi à San Sebastian ;

Des amis du militant basque, arrêtés en même temps que lui, affirment qu'il avait été torturé. Même si l'autopsie n'a pas révélé pour l'instant de traces de coups, les moyens employés par les gardes civils formés aux méthodes franquistes sont trop bien connus pour que les soupçons et les accusations ne demeurent pas.

Lundi 23 décembre, c'était un général de la garde civile en retraite, marqué par ses sympathies d'extrême-droite, qui était tué. S'il s'agit d'une vengeance, on peut dire que dans les états-majors policiers, on ne l'a pas volée !

G.L.

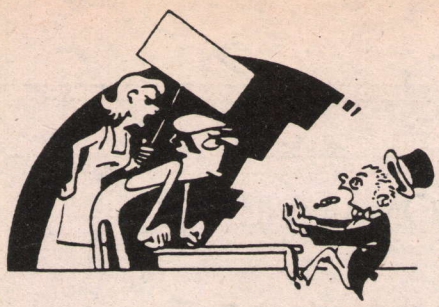

VALTI MONTBARD (CÔTE-D'OR)

L'annonce de la prime de bilan déclenche la grève

L'annonce que la prime de bilan restait la même que celle de l'an dernier, alors que tous les travailleurs attendaient plus, a déclenché chez Valti, à Montbard, la grève du personnel.

La grève a démarré mardi 10 décembre, spontanément, sans appel ni tract, dans le secteur d'un délégué CGT apprécié.

Les ouvriers de Valti sont fiers de raconter à ceux de Vallourec, à côté, que c'est parti d'eux, sans les syndicats. Très vite, la production était complètement arrêtée.

Depuis un an qu'on leur demande des efforts, qu'il y a des heures supplémentaires en pagaille, qu'on demande d'échanger le repos du samedi contre une journée en semaine, et qu'ils entendent chefs et patrons expliquer que l'exercice 85 est le meilleur jamais réalisé, tout le monde espérait en voir enfin la couleur. Puisque Valti est bénéficiaire... Ils réclament une prime de 4 % du salaire annuel, plus 1000 F (au lieu de 3% et 700 F) et le paiement des heures de grève.

Le premier jour, le patron l'a pris de haut : *"C'est moi le patron, jamais vous n'aurez un sou"*. Quelques jours après, il en avait rabattu, sans faire aucune proposition pour autant. Il campait sur ses positions, les ouvriers aussi...

Correspondant LO

ALSTHOM (SAINT-OUEN)

Le cours d'économie

Des cours "d'initiation à l'économie" sont organisés par la direction sur toute l'usine. Chaque salarié en principe devrait y participer. Ils ont commencé. Deux jours de formation.

Une dizaine de chefs d'atelier ont été initiés à cette "initiation". Ça se déroulera par groupes de douze, avec à chaque fois un membre de la maîtrise. L'horaire est plus court, et le repas (gratis) doit se prendre avec le chef.

Pour le moment, ça n'a pas suscité l'enthousiasme. Ni le repas avec le chef (même gratis !), ni même l'horaire plus court. Car ils sont forts, les chefs, en économie : l'un de ceux qui sont chargés de faire les profs vient de piquer 20 minutes de paye à un groupe d'ouvriers qui étaient partis en délégation. Pour être intitié à cette économie-là, on l'est !

"On nous bourre le mou", disent les ouvriers. La question qui est le plus souvent posée : *"Est-ce que c'est obligatoire?"* -*"Oui"*, dit la direction, qui a toute de même précisé en réunion de délégués qu'il n'y aurait pas de sanction pour ceux qui n'iraient pas.

Encore heureux !

GRÈVE DANS LES CAISSES D'ÉPARGNE

L'Écureuil casse ses noisettes !

Le 1er juillet 1983, le gouvernement promulgait une loi visant à réformer les Caisses d'épargne. Entre autres objectifs, ce texte visait à baisser les salaires de la profession sous prétexte de supporter la concurrence du secteur bancaire où les employés ont des salaires sensiblement inférieurs (de 30 % environ).

S'appuyant sur ce texte, les administrateurs des Caisses d'épargne - théoriquement élus par des représentants des communes, des déposants et des syndicats - ont proposé aux syndicats de renégocier les classifications avant le 1er juillet 1985, date butoir à laquelle la réforme devait être appliquée. Les patrons ont imaginé de scinder nos salaires en deux parties dont une seule, censée représenter notre qualification réelle, serait revalorisée au titre des augmentations de salaires. Parallèlement, ils proposent la suppression de certaines primes, représentant selon les endroits de deux à quatre mois du salaire annuel.

Depuis juin, plusieurs journées nationales d'action, lancées par les syndicats, ont été très suivies puisqu'on a vu jusqu'à 20 000 des 30 000 employés de la branche en grève. Cela a contraint le gouvernement à reculer deux fois la date limite impartie pour parvenir à un accord.

Les syndicats CGT et CFDT, avec la section Paris du Syndicat Unifié, nous ont appelé à une nouvelle grève le 18 décembre, jour de la réunion paritaire. Cet appel était cette fois limité à la seule Caisse de Paris. Il semblait de plus en plus évident que le Syndicat Unifié national était prêt à accepter l'accord des patrons - légèrement amendé.

Le 18 donc, nous étions à nouveau en grève à 400 ou 500, et près de 200 d'entre nous allaient manifester au PLM Saint-Jacques où les patrons avaient retenu une salle de réunion. Nous avons envahi leur salle alors qu'ils venaient juste de partir déjeuner en même temps que les délégués syndicaux nationaux. Aussi, vers 15 heures, lorsqu'ils sont revenus, ils ont dû jouer des coudes pour pouvoir retrouver leurs sièges. Mais devant notre présence attentive, la délégation patronale a refusé de poursuivre les discussions. Ils se sont donc relevés pour partir, mais la foule était si dense dans cette salle si petite qu'ils ne pouvaient plus passer ! Les grévistes qui étaient encore dans les couloirs poussaient devant eux ceux qui étaient déjà entrés, qui poussaient eux-mêmes la délégation patronale... dans ses retranchements. Ce manège dura un bon moment, puis tour à tour furent chahutés le grand patron des Caisses d'épargne, Lafaurie, le directeur du personnel de la Caisse de Paris (copieusement sifflé), et... le seul responsable du Syndicat Unifié national présent dans la salle, à qui plusieurs d'entre nous ont demandé des explications sur la volonté de signer de son syndicat.

Finalement, vers sept heures du soir, les patrons se décidaient à faire appel à la police pour nous expulser !

Ce qui permit à tout ce beau monde, une fois restés entre eux, de signer un accord... Il leur reste le plus difficile : faire passer le texte dans les faits.

Correspondant LO

BATTERIES CFEC (GENNEVILLIERS)

Intimidations après la grève

La CFEC, qui produit les batteries Steco, a entamé sa publicité à la TV sur *"la batterie rose"* juste après les trois semaines de grève de l'usine de Gennevilliers au mois d'octobre. C'est que les bas salaires et les conditions de travail ne sont pas du tout roses !

Les grévistes n'avaient pas réussi à arracher leurs revendications de salaire (300 F pour tous les salaires inférieurs à 6000 F) mais, de son côté, la direction avait dû renoncer aux menaces de licenciements qu'elle avait fait pleuvoir au cours de la grève. Et surtout, les grévistes, qui avaient occupé l'usine durant trois semaines, rejetant les directeurs sur le trottoir, avaient montré au patron qu'il ne peut pas faire accepter n'importe quoi aux travailleurs.

Depuis la fin de la grève, la direction essaie de jouer des travailleurs les uns contre les autres. Elle tente par exemple de mettre sur pied une chaîne de montage composée de "bons éléments" pour produire plus vite.

Elle multiplie les sanctions. Un travailleur a reçu un avertissement pour avoir refusé de se faire faire la prise de sang par l'infirmière de l'usine, connue pour ne jamais communiquer les résultats au travailleur concerné. Un délégué, qui avait quitté son poste de travail, un jour où une fuite de gaz avait provoqué des malaises, a été sanctionné d'un avertissement. Le lendemain même de la reprise du travail, la direction a saisi le premier prétexte venu pour engager une procédure de licenciement contre un travailleur actif durant la grève.

La direction s'agite beaucoup. Mais elle aura du mal à reprendre les choses en main.

Correspondant LO

CHAUSSON GENNEVILLIERS

Comment faire tenir parole ?

Il y a deux mois en tolerie R4, les ouvriers avaient débrayé pour avoir une aspiration des fumées de soudure. Le délai des travaux avait été fixé au 15 décembre. 16 décembre : rien d'installé. Personne ne reprend le travail avant que les travaux commencent. Ça a duré 2 h 30... la direction a payé les heures.

SNECMA (GENNEVILLIERS)

La direction se fait mousser au champagne

La semaine dernière, à la SNECMA Gennevilliers, on parlait bien sûr des fêtes de fin d'année, mais aussi de cette bouteille de champagne que la direction distribuait à chacun. La direction a fait livrer quelque 2600 bouteilles (elle n'est pas à une contradiction près par rapport à son règlement intérieur) pour nous "remercier" des efforts fournis qui ont permis à la SNECMA de vendre 1000 moteurs d'avions à 2 milliards la bête.

Elle s'est fait mousser à bon compte avec sa bouteille de champagne : cela représente à peu près un dix-millionième du prix des moteurs vendus. La rumeur voudrait, de plus, que le fournisseur Veuve Clicquot soit un copain de Bénichou, le PDG de la SNECMA.

La CGT a proposé le boycott mais n'a pas été suivie, car beaucoup préféraient ne pas laisser les caisses à la direction. La CFDT, elle, a joué les bonnes œuvres en proposant d'envoyer les bouteilles aux "restaurants du cœur" de Coluche et une petite centaine de gars l'ont fait. Certains, individuellement, ne sont pas allés à la distribution, pensant que ce n'était pas au moment où se discutent des problèmes de temps à la baisse et de rallonges qu'on allait accepter cette aumône, d'autres tout simplement parce qu'ils estimaient que la direction se moquait d'eux. Ce qui a choqué tout le monde, c'est la manière dont s'est fait la distribution. Il y avait deux régimes : pour les ouvriers, il fallait faire la queue au magasin général et il y avait à certains moments 150 personnes en attente. Pour les cadres, la direction amenait la bouteille à leur poste ou l'envoyait carrément chez eux.

A la SNECMA, même quand la direction fait de la mousse, c'est de la mousse hiérarchique !

Correspondant LO

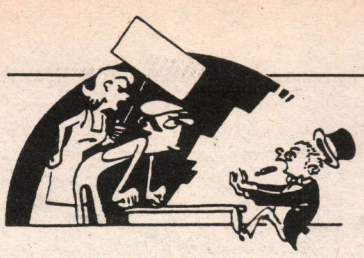

La journée d'action CGT du 19 décembre contre la flexibilité

Le 19 décembre, après le 24 novembre et le 4 décembre, a eu lieu la 3e journée d'action organisée par la CGT contre la flexibilité. La CGT annonce que la lutte sur cette question continuera et que d'autres actions sont prévues.

Des travailleurs, qui n'avaient jusque-là pas encore participé aux mouvements précédents, ont été appelés à participer à celle du 19 décembre. D'autres entreprises présentes au début n'y étaient pas cette fois-ci.

Ailleurs encore, où c'était le troisième débrayage, la participation a généralement fléchi. En fait c'est l'ardeur des militants à préparer la journée qui a aussi fait défaut.

Jusqu'à présent la CGT a indéniablement réussi à alerter l'opinion ouvrière contre le projet anti-ouvrier du gouvernement. Mais pour le moment, la simple répétition de journées d'action semble avoir du mal à maintenir la petite mobilisation qu'elle a créée.

Voici quelques échos de cette troisième journée, venant de militants de Lutte Ouvrière :

Région rouennaise

Un rassemblement régional était prévu à la mairie de Grand-Quevilly. Environ 300 personnes s'y sont rendues et une petite manifestation s'est déroulée dans les alentours. Il y avait une cinquantaine de travailleurs de Renault-Cléon (en majorité des délégués) et deux cars étaient venus du Havre.

Renault-Cléon

250 grévistes l'après-midi et 150 pour le matin et la normale (sur un effectif de près de 8 000 salariés à Cléon, dont environ 6 000 ouvriers).

Un peu mieux que les autres débrayages qui ont eu lieu depuis septembre.

Un ouvrier, 25 ans de boîte, a pris à partie des jeunes cette semaine en leur disant : *"Si vous ne vous révoltez pas comme nous en 68, ça va être terrible pour vous"*.

La direction n'a pas attendu la loi pour rendre l'horaire flexible. Elle a annoncé cette semaine quatre nouvelles journées de chômage technique sur le F et le G (moteurs et boîtes de vitesses). Au F, ce sera quatre lundis, alors qu'en février et mars les ouvriers travailleront quatre samedis. Au G, trois à quatre lundis de chômage technique, plus la récupération des quatre jours dus à la fermeture à Noël pour quatre samedis en juin-juillet. Il n'y a pas un bâtiment qui travaille de même façon.

Air-France

Les 26 novembre et 4 décembre, il n'y a avait rien eu. Pour le 19 décembre, la CGT a distribué le tract de l'union départementale deux jours avant. Ce n'est que le mercredi après-midi que des consignes de débrayage ont été données. Dans une division, nous avons eu un appel "flexible" : 55 minutes, la demi-journée ou la journée complète, au choix. Le 19 au matin, il y a quand même eu un appel général de la section CGT à 55 minutes de grève en fin de poste. La participation a été faible. Par exemple à la "GV" (grande visite des avions), sur 700 personnes, il n'y a eu que 23 personnes pour sortir.

Chausson-Secan Gennevilliers

Sur 350 personnes à l'effectif, 80 ont débrayé.

Prise de parole CGT : début historique sur la combativité de la CGT... depuis 1981. Puis contre Edmond Maire, en signalant que la CFDT Chausson Gennevilliers a rejoint le mouvement. Développement sur le PC qui est le seul à lutter avec ses députés.

Réaction d'un ouvrier : *"C'est bien que la CGT lutte, même si elle n'a rien fait pendant trois ans... Arlette, c'est trop dur, les travailleurs ne sont pas assez écrasés pour voter pour vous, à part 5 ou 6 %. Mais quand ils n'auront plus rien à perdre, alors la majorité votera pour vous..."*. Mais alors, les travailleurs songeront à autre chose que voter !

Chausson Gennevilliers

La CGT a appelé à une heure d'arrêt et a reçu le soutien de FO et de la CFDT. 250 à 300 ouvriers sont sortis (15 à 20 % de l'effectif). Ce n'est pas mal du tout, pour un mouvement de ce type. D'habitude, c'est 100, 150.

Les secteurs qui sont plus sortis que d'habitude sont ceux où depuis deux mois les ouvriers débrayent pour les conditions de travail (Tôlerie H, Peinture).

Snecma-Gennevilliers

Cette fois, un peu moins de monde au débrayage de deux heures. Des travailleurs ont invoqué l'excuse de ne pas avoir été assez nombreux les fois précédentes. Par contre, parmi les grévistes, un peu plus de participants à la manifestation.

Snecma-Corbeil

La direction a annoncé que pour le 24 et 31 décembre, il n'y aurait de sortie anticipée que pour les équipes (deux heures). Ça a provoqué du mécontentement qui s'est un peu exprimé lors du débrayage du 19 (environ 10 % de l'effectif en grève pour la normale et l'équipe du matin).

Chèques-Postaux La Source

La CGT a commencé par appeler par tract, lundi, à 24 heures de grève. Après quelques réunions de syndiqués, le bureau du syndicat a révisé en baisse son appel et l'a réduit à une demi-journée. Il y a eu peu de grévistes. Il faut dire que bien des militants syndicalistes, y compris de la CGT, n'ont eux-mêmes pas débrayé.

SNCF Ateliers-Masséna

Les travailleurs n'étaient pas chauds, certains invoquant le fait que la "flexibilité", ce n'était pas nouveau à la SNCF.

SNCF Orléans

Peu de grévistes (28 % à l'Entretien en fin de matinée), et à la manifestation, moins de monde que d'habitude.

ROUSSEL-UCLAF (ROMAINVILLE)

Face aux menaces sur l'emploi, le personnel s'organise

La direction générale de Roussel-UCLAF a annoncé un projet d'arrêt de deux fabrications d'antibiotiques : le Néomycine et la Framycétine. Ces produits seraient fabriqués aux Indes. Une décision définitive doit être prise fin février.

La direction a assorti cette annonce d'une référence à l'accord du 3 mars 1970 sur la sécurité de l'emploi, qui réglemente en fait... les licenciements collectifs !

Il y a eu aussitôt beaucoup d'inquiétude pour l'emploi parmi la centaine d'ouvriers et de contremaîtres de fabrication car, d'année en année, les fabrications de Romainville ferment.

Sans attendre février, soixante-dix salariés des fabrications ont tenu une assemblée générale à la relève des équipes. Ils ont décidé de s'organiser pour être prêts à répondre à tout mauvais coup de la direction, et ont élu un comité de surveillance composé de quinze membres, représentant les divers secteurs et équipes.

Ce comité a commencé à se réunir. Son but : surveiller l'emploi, les reclassements, avancer des revendications pour la garantie des primes, la retraite, etc.

Et surtout, faire que chaque salarié ne se retrouve pas isolé face à la direction, être prêts, à organiser l'action si la direction voulait licencier ou déclasser.

Correspondant LO

THOMSON (COLOMBES)

L'emballage des licenciements

Au dernier Comité Central d'entreprise, la direction a servi aux délégués un nouveau "plan social" - encore un - après celui de l'année dernière.

Les "sureffectifs" annoncés sur la Thomson-CSF Téléphone sont de 786. Mais les mesures du plan social (prime de départ de 100 000 F, préretraite FNE, congés-formation CFR) s'appliquent aux 1 765 salariés concernés par les mutations. Comme il n'est pas prévu de remplacer le personnel refusant le transfert, on peut considérer que la direction veut se débarrasser de 1 765 salariés et non de 786.

Pour la première fois à la Thomson, les salariés mutés à des qualifications inférieures auront une baisse de poste et de salaire.

Quant aux gens mutés de la Thomson, ils prendront le statut de la CIT, plus défavorable, et pourront négocier *"individuellement"* une compensation salariale avec la direction.

Un plan de guerre sociale contre les travailleurs, oui.

PTT - TRI AUSTERLITZ (PARIS)

Joyeux Noël... au boulot

Comme chaque année, au centre de tri on ne sait qu'une semaine ou deux avant, comment on va travailler pour Noël et le jour de l'an. C'est pratique pour s'organiser, surtout quand on sait que la grande majorité d'entre nous vient de province et souhaite rentrer pour les fêtes !

Avisés cette fois le 15 décembre... on a vu que cela n'avait rien à voir avec un cadeau de Noël !

En matinée-transbord nous sommes nombreux à travailler et le 25 et le 1er. En outre l'administration ne nous accorde que la compensation des dimanches et non celle des jours fériés.

En brigade de jour, tout ce qui a été accordé c'est un départ anticipé de trois heures pour les 24 et 31. Quand on finit à 17 heures et qu'on va à Toulouse, le réveillon a toutes les chances de se passer au barcorail !

C'est plus de 80 % de l'effectif des salles qui doit venir travailler les 25 décembre et 1er janvier. Beaucoup plus qu'une nuit de dimanche (50 %). Les quelques chanceux tirés au sort qui ont obtenu le repos devront rendre une nuit entière, l'administration faisant ainsi comme si Noël n'était pas férié !

Plusieurs dizaines de travailleurs du tri ont débrayé ou ont participé à une délégation.

Sur la demande de certains travailleurs, un préavis de grève a été déposé par la CFDT. Bref, une manière pour ceux qui le souhaitent, de se "payer" leur Noël ou leur jour de l'an et le passer où ils veulent !

Correspondant LO

CHAUSSON (ASNIÈRES)

500 F pour tous

Au bureau d'études Carrosserie, la plupart de la cinquantaine de travailleurs sont mécontents de la perte de leur pouvoir d'achat, des charges de travail présentes et futures et du manque d'effectifs. Chez Chausson nous avons eu seulement 2,8 % en 85. Le volume de travail, lui, a augmenté avec la Ford haut de gamme à lancer. Les travailleurs de ce service ont lancé une pétition. A une vingtaine, ils ont distribué un tract à l'ensemble des travailleurs de l'usine. Ils réclament une augmentation de 500 F uniformément répartis.

La hiérarchie, elle, veut appliquer la politique salariale de la direction en voulant distribuer la rallonge au "mérite personnel".

Etrennes en poche

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les éditeurs ont sorti leurs traditionnels "livres-cadeaux", qui coûtent la plupart du temps très cher. Dans les deux numéros précédents de *Lutte Ouvrière* nous avons indiqué quelques ouvrages de ce genre, portant sur l'origine de la vie et l'histoire de l'humanité, qui nous ont paru valables et... abordables.

Cette semaine, nous vous proposons une petite sélection de romans et de témoignages parus dans l'une ou l'autre des diverses collections de poche. C'est pratique, pas cher, et cela rapporte à coup sûr au moins des bons moments.

"FORTUNE DE FRANCE"

de Robert Merle

Alors que le dernier volume de la série *Fortune de France,* intitulé *La pique du jour,* est paru tout récemment chez Plon, la collection Presses Pocket est en train de rééditer les premiers volumes.

Robert Merle a inventé les "mémoires" de Pierre Siorac, rejeton d'une famille de petite noblesse du Périgord, catholique parce que la raison l'exige, mais protestant de cœur ; et grâce à lui, nous sommes plongés dans l'histoire, la petite et la grande, de la France de la seconde moitié du 16e siècle, divisée et ensanglantée par les guerres de religion. Nous faisons connaissance avec Montaigne, nous apprenons ce que pouvaient être les études de médecine de l'époque, nous assistons à l'assassinat du duc de Guise, etc., etc... C'est savoureux, drôle et bien documenté.

Deux volumes sont actuellement parus dans la collection Presses Pocket : *Fortune de France* et *En nos vertes années. Paris, ma bonne ville* doit paraître à la mi-janvier, et les autres suivront.

"LE SOLDAT OUBLIÉ"

de Guy Sajer

L'auteur, engagé dans la Wehrmacht, fut envoyé à 17 ans sur le front russe. Il survécut à ces années d'enfer. Son témoignage, profondément pessimiste envers la vie et le genre humain, est cependant très impressionnant.

☐ *Collection Marabout Université.*

"LES NOUVELLES AVENTURES DU BRAVE SOLDAT CHVEIK"

de Jaroslav Hasek

La suite des célèbres aventures du même, écrites dans l'entre-deux-guerres. La guerre de 1914-1918 bat son plein et l'immense empire autrichien s'écroule. L'armée et l'Etat sont en pleine décomposition et Chveik vient encore ajouter à la pagaille... Tout aussi drôle que le premier volume des aventures.

☐ *Collection Folio.*

"LE BAL DU GOUVERNEUR"

de Marie-France Pisier

L'actrice Marie-France Pisier décrit la Nouvelle-Calédonie telle qu'elle l'a connue adolescente, la vie facile des colons blancs, leur morgue et leur mépris envers les "indigènes", à la fin de la IVe République. Elle était fille de haut fonctionnaire et n'avait pas ses yeux dans sa poche.

☐ *Livre de poche.*

"LES ONCLES DE SICILE"

de Léonardo Sciascia

Un recueil de nouvelles qui touchent à des événements importants. A chaque fois, c'est un personnage naïf, issu du "petit peuple", qui raconte l'histoire telle qu'il l'a vécue et comprise.

Si les conclusions politiques de Sciascia, marquées par le stalinisme, sont contestables, ces nouvelles, riches d'information, valent la lecture.

☐ *Collection Folio.*

"ELMER GANTRY"

de Sinclair Lewis

La jeunesse et l'ascencion sociale aux Etats-Unis dans les années 1920 d'un prédicateur, un de ces hommes d'Eglise américains qui font du pastorat une carrière...

☐ *Collection 10/18.*

"UN AMÉRICAIN PARLE"

de Sinclair Lewis

Une caricature de l'Américain moyen des années 1920. Aussi féroce au moins que *Babbitt.*

☐ *Collection 10/18.*

"LA JUIVE DE TOLÈDE"

de Lion Feuchwanger

L'Espagne du 12e siècle, divisée entre les divers royaumes chrétiens et ce qui reste de l'empire musulman des Almohades. Le roi très chrétien de Castille s'éprend de la fille d'un riche marchand juif. Celle-ci, élevée dans la Séville musulmane, ne sait plus toujours si elle est juive ou musulmane, et le roi apprend à respecter les deux cultures.

☐ *Presses Pocket, Les grands romans historiques.*

RÉÉDITION

"SANG ET VOLUPTÉ A BALI"

de Vicki Baum

Ce roman de l'auteur du *Bois qui pleure* (histoire romancée du caoutchouc, depuis sa découverte jusqu'à nos jours) relate un épisode de la colonisation hollandaise dans l'île de Bali, en Indonésie, au début du siècle.

L'échouage d'un bateau chinois sur les côtes de Bali sert de prétexte aux Hollandais, déjà colonisateurs de l'île voisine de Java, pour intervenir dans cette île qu'ils qualifient de *"province non-soumise".* Des canonnières organisent son blocus, des troupes débarquent qui, armées de grands *"principes humanitaires et modernes"* mais surtout de mitraille, conquièrent Bali au pas de charge. Des milliers de Balinais, hommes, femmes et enfants, plutôt que d'accepter l'invasion et la domination étrangères, choisissent alors le suicide collectif devant l'avance des troupes hollandaises, stupéfaites et médusées.

Ce récit de Vicki Baum, qui s'appuie sur des faits réels, fait une large place à la description de la société balinaise pré-coloniale, soumise aux traditions religieuses hindouistes et au système des castes : paysans, serfs cédant la moitié de leur récolte au rajah, cherchant fortune par les très populaires combats de coqs ; nobles imbus de leur caste et de leurs privilèges qui n'ont aucun scrupule à disposer des biens et de la vie de leurs sujets ; femmes esclaves ou concubines, parfois se pliant encore à la coutume barbare d'être brûlées vives au moment de la crémation de leur défunt époux.

Le talent de l'auteur fait revivre cette société en proie à des tensions et des conflits internes mais surtout trop différente, trop fragile pour résister aux assauts dévastateurs des colonisateurs, ces prétendus civilisateurs qui, incapables de ressentir autre chose que du mépris pour cette société balinaise, ne poursuivent que leurs buts de conquête à coups de massacres.

Un livre pas toujours très aisé à lire du fait de son rythme lent et de ses nombreuses et minutieuses descriptions. Mais un livre attachant qui aide à comprendre ce que fut la conquête coloniale pour les peuples qui la subirent.

Annick JALERIAN

☐ Sang et volupté à Bali, *de Vicky Baum. Collection 10/18. 442 pages, 34 francs.*

"LA PUNAISE"

d'après Maïakovski

La comédie de Maïakovski, *La punaise,* écrite en 1928, fut représentée en 1929 pour la première fois. Cette pièce dénonce certains aspects de l'URSS, la fauche généralisée, la vodka, un certain jargon bureaucratique. Ces thèmes, Macha Poynder les a illustrés de bois gravés en rouge et noir, qui accompagnent des extraits (en français) de *La punaise.*

Un ouvrage plaisant à regarder, d'un humour un peu noir, sur le monde des petits bureaucrates, pas toujours facile à saisir cependant pour le lecteur d'aujourd'hui.

C.B.

☐ *Editions ILM Paris. Diffusion Hachette. 145 F.*

MOTS CROISÉS

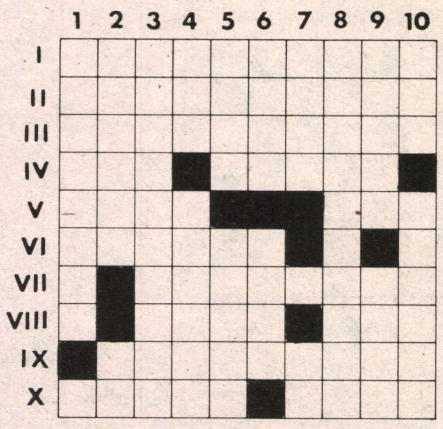

HORIZONTALEMENT

I. Atteintes par les flèches de Cupidon. II. Il est dans l'impasse. III. Incommodantes. IV. On l'a à l'œil. Le petit bout du bout. V. Doublé, ça tourne. Possessif. VI. Col. VII. Tout petit. VIII. Pour mettre les voiles. Voie désordonnée. IX. Branché. Sœur d'Antigone. X. Mauvais à filer. Vieilles colères.

VERTICALEMENT

1. Se dit d'un membre qui garde sa puissance. 2. Antiques chants funèbres. Vieille vache. 3. Abondèrent. 4. Poumon. Sans ressource. 5. Grand arbre. En Italie du Sud. 6. Deuxième calife des musulmans. Lèses. 7. On y monte pour prendre des coups. Note. 8. Epoustoufler. 9. Raccourcit. N'est jamais sans voix. 10. Il est possessif. Sidérées.

sélection télé

Samedi 28 décembre

20 h 40. TF1 - Les colonnes du ciel. Quatrième épisode du feuilleton adapté d'un roman de Bernard Clavel. Des Francs-comtois mènent la guérilla contre les troupes de Richelieu.

Dimanche 29 décembre

20 h 35. TF1 - Mogambo, grand film d'aventures de John Ford, avec Clark Gable, Ava Gardner et Grace Kelly sur fond de chasse aux grands animaux sauvages d'Afrique.

20 h 35. A2 - Opéra : **Don Giovanni,** film de Joseph Losey donnant une interprétation très belle, que l'on trouve aussi parfois très froide, de l'opéra de Mozart. Don Juan est joué et chanté par Ruggero Raimondi entouré de grands interprètes.

22 h 35. FR3 - Film : **Autant en emporte le vent,** de Victor Fleming, avec Vivien Leigh et Clark Gable. Une grande fresque romanesque au moment de la guerre de Sécession, dans la Géorgie de 1861 à 1865.

Amour et nostalgie sur la toile de fond d'une guerre qui fit plus de 600 000 morts...

Lundi 30 décembre

20 h 35. A2 - Hello Einstein! Deuxième partie du téléfilm relatant la vie du père de la relativité... et de la bombe atomique. Interprété avec sensibilité, sans prétendre à la vulgarisation scientifique.

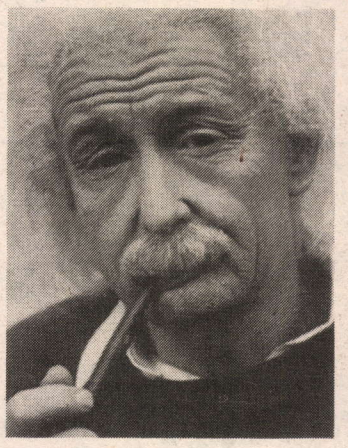

22 h 30. TF1 - Perlman à Paris, deuxième partie d'une émission consacrée au violoniste virtuose, qui interprète des œuvres de Vivaldi, Mendelssohn, Brahms.

Mardi 31 décembre

20 H 35. A2 - Cinéma : **Butch Cassidy et le Kid,** avec Paul Newman, Robert Redford et Katharina Ross. Les aventures de deux bandits au grand cœur dans les Etats-Unis du début du siècle. Très divertissant.

22 h 55. FR3 - Une heure avec Fernand Raynaud. Et pour encore ajouter au plaisir, participent à l'émission Raymond Devos, Guy Bedos et Jacques Villeret, entre autres.

0 h 00. FR3 - Hommage à l'artiste américain **Fred Astaire,** qui sera suivi à 1 h 35 de la comédie musicale de Richard Thorpe, **Trois petits mots,** avec bien sûr Fred Astaire.

Mercredi 1er janvier

14 h 00. A2 - Film d'aventures : **Hatari,** avec John Wayne et Elsa Martinelli. Au Tanganyika, la capture des animaux sauvages à la sauce hollywoodienne.

20 h 35. TF1 - Téléfilm : **La Barbe Bleue,** avec Sami Frey. D'après le conte de Charles Perrault... et d'assez loin, une histoire d'amour et ses sortilèges !

22 h 50. FR3 - Didier Lockwood au violon : même si vous n'êtes pas passionné de jazz, il suffit que vous aimiez la musique : cela vous plaira.

Jeudi 2 janvier

20 h 35. A2 - Et vogue le navire..., film de Federico Fellini, en version française. Une grande fable philosophique et sociale sur la décadence de la société bourgeoise.

20 h 35. FR3 - Le cri de la chouette, téléfilm d'après l'œuvre d'Hervé Bazin, avec Alice Sapritch dans le rôle d'une mère de famille, tyran vieillissant et pourtant toujours redoutable.

22 h 40. A2 - Le Magazine, propose plusieurs "dossiers", consacrés à **La publicité et les spots interdits, Le rock en URSS,** et **Quelle solidarité face à la violence?** au cours duquel sont questionnés un certain nombre de voyageurs du métro parisien.

23 h 10. TF1 - Les grandes expositions : La gloire de Victor Hugo. Une présentation et un guide de cette exposition qui se tient actuellement à Paris.

Vendredi 3 janvier

20 h 35. FR3 - Marlowe, détective privé. Début d'une série en cinq épisodes, d'après les romans de Raymond Chandler. De sombres affaires policières dans l'Amérique des années 1930.

21 h 35. A2 - Apostrophes. Sur le thème **"Mouvements d'humeur et d'humour",** Bernard Pivot a réuni entre autres Philippe Bouvard, Cabu, Michel Grander, Jacques Sternberg.

22 h 00 - Hommage à Nijinsky. Des extraits des œuvres qui furent interprétées par le célèbre danseur des Ballets russes.

films

"SANS TOIT NI LOI"

Un film d'Agnès Varda avec Sandrine Bonnaire et Macha Méril

Mona fait la route, sac au dos, en hiver. Elle est sale, désagréable, égoïste, et elle parasite tous les gens qu'elle rencontre. Peu à peu, elle devient clocharde et finit par mourir de froid dans un fossé.

Ce film a reçu le Lion d'Or au Festival de Venise et a été encensé par la critique.

Pourtant, malgré Sandrine Bonnaire, l'histoire de cette jeune paumée ne réussit pas à émouvoir.

R. M.

"LUNE DE MIEL"

avec Nathalie Baye

Lune de Miel est l'histoire d'une femme qui, pour pouvoir rester à New York, où son mari a été emprisonné pour trafic de drogue, contracte un mariage blanc. Manque de chance, son mari "blanc" se révèle être un psychopathe assassin...

L'héroïne va mettre pas mal de temps à s'en apercevoir ! Le temps d'avoir peur, puis d'éprouver pour lui un tendre sentiment, d'être la cause de l'assassinat de l'avocat de son mari, et d'être à deux doigts d'être assassinée elle-même.

Du grand guignol ! Nathalie Baye n'arrive pas à rendre crédible son personnage. On la trouve si niaise qu'il est difficile de s'intéresser à elle.

S.F.

sélection ciné

Dans les salles parisiennes

CUORE
de Luigi Comencini

Probablement le meilleur film, le plus bouleversant, qu'on peut voir en ce moment.

Ou comment les enfants de la communale sont éduqués dans le civisme et le patriotisme chers à la bourgeoisie -en Italie , en 1899. Et comment cela déboucha pour eux sur les champs de bataille de la guerre mondiale, en 1915.

Forum Orient Express 1er (VO) - Saint-Germain Studio 5e (VO) - Elysées Lincoln 8e (VO) - Olympic Entrepôt 14e (VO) - PLM Saint-Jacques 14e (VO) - Sept Parnassiens 14e (VO).

ROUGE BAISER
de Vera Belmont

L'histoire largement autobiographique d'une adolescente, fille de Juifs polonais communistes émigrés en France avant la guerre. Elle a 16 ans en 1952, à l'époque de la guerre froide, et milite dans les Jeunesses Communistes. La réalisatrice a aujourd'hui, visiblement du mal à comprendre pourquoi elle et ses amis pouvaient bien vouloir militer. Cela rend moins fortes les scènes qui dénoncent les méthodes staliniennes telles qu'elles étaient en vigueur en 1952 dans le PCF, mais cela ne l'empêche pas de décrire avec chaleur sa famille et son milieu.

Ciné Beaubourg 3e - Odéon 6e - Biarritz 8e - UGC Boulevard 9e - 14 Juillet 11e -Montparnasse Pathé 14e.

CORBEAUX ET MOINEAUX
de Zheng Junli

Tourné clandestinement à Shanghaï en 1948 et achevé en 1949 après la victoire des troupes de Mao, ce film retrace l'atmosphère et l'incroyable pagaille qui régnaient en Chine dans les derniers moments du régime de Tchang Kai Chek.

Studio 43 9e (V0).

LA PARENTÈLE
de Nikita Mikhalkov

Une villageoise russe rend visite à sa fille citadine, dont elle découvre le mode de vie avec un certain effarement. Un film intéressant qui, s'il semble louer les vertus de la vie paysanne traditionnelle face à la vie urbaine marquée par les modes venues d'Occident, constitue une satire aigre-douce de la vie actuelle en URSS.

L'Epée de Bois 5e (VO).

LES NOCES DE FIGARO
de Jean-Pierre Ponnelle

L'opéra de Mozart dont le livret a été directement inspiré par la pièce de Beaumarchais. Une intrigue compliquée, pleine de surprises et de retournements, assaisonnée d'insolence à l'égard de la bonne société du XVIIIe siècle. Un spectacle réjouissant, avec des interprètes de grand talent : Fischer-Dieskau, Kiri Te Kanawa, Mirella Freni, Herman Prey...

Vendôme 2e (VO).

Du pays des cigales : Marcel Pagnol

"LA FEMME DU BOULANGER"

de Marcel Pagnol

avec Michel Galabru

C'était avant les pétrins mécaniques et la boulangerie industrielle, au temps où il fallait malaxer la pâte à la main, et travailler la nuit pour que le village puisse manger du bon pain au matin.

Le nouveau boulanger du village était un très brave homme, très consciencieux, il ne buvait pas comme le boulanger précédent. Il aimait son métier, ses pains étaient excellents et, d'emblée, le village avait été conquis. Et puis sa femme était si belle, bien trop belle pour lui comme on dit, et beaucoup plus jeune. Lui était aux petits soins, ne vivait que pour elle, lui faisait une absolue confiance, tandis qu'elle... Elle le trompait abominablement depuis des années, sans qu'il s'en soit jamais rendu compte. Il ne voyait pas, il ne voulait pas voir.

Mais non loin du village il y avait un berger, jeune, beau, vigoureux. Evidemment ce fut le coup de foudre et puis les deux amants s'enfuirent dans un coin perdu de la campagne pour assouvir leur amour.

Et, cette fois, le pauvre boulanger dut se rendre à l'évidence. Et comme il ne travaillait que pour elle, du jour où elle ne fut plus là, il ne put plus faire son pain... et tout le village en fut bouleversé.

La fin, vous irez peut-être la voir au théâtre, à Paris, à moins que vous ayez gardé le souvenir du film où Raimu tenait le rôle du boulanger, un de ses grands rôles. Eh bien, Michel Galabru, lui aussi, est excellent. Il soutient la comparaison.

Pour bien nous convaincre que la femme du boulanger (Valérie Mairesse) est vraiment jolie, on la fait se déshabiller. Jérôme Savary, le metteur en scène, s'imagine peut-être que le strip-tease enrichit le théâtre de Pagnol. A part cette incongruité, tout le reste est une réussite complète, pleine de chaleur.

André VICTOR

☐ *Théâtre Mogador. 25, rue de Mogador. Paris. M° Chaussée d'Antin. Prix des places : de 50 F à 200 F.*

A propos de Pagnol

Avec *La femme du boulanger,* représentée en ce moment à Paris, et *Jean de Florette,* film qui doit sortir prochainement (avec Yves Montand et Gérard Depardieu dans les principaux rôles), il y a du Marcel Pagnol dans l'air. Toutes ses œuvres sont d'ailleurs rééditées régulièrement en collection de poche, actuellement dans la collection Presses Pocket.

De *Topaze* et *Marius,* pièces de théâtre créées dans les années 1920, jusqu'à ses *Souvenirs d'enfance* qu'il laissa inachevés à sa mort en 1974, Marcel Pagnol s'est attaché à décrire un même type de personnage. Topaze est maître d'école, César patron de café, Irénée (le héros du *Schpountz)* est garçon d'épicerie, et Frédéric, dans *Naïs,* est fils de notaire. Il y a la femme du boulanger, la fille du puisatier. Et de nombreux paysans. Ce sont des « Français moyens ». Et c'est une des raisons du succès des pièces de Pagnol auprès d'un public large, pour qui ces personnages paraissent familiers.

Pagnol était lui-même issu de ce milieu. Fils d'instituteur, il a laissé de nombreuses pages sur ces champions de la lutte contre l'Eglise et l'alcool qu'étaient les militants de « la Laïque ». Petit-fils d'un artisan, ami fidèle d'un maçon, sans compter les paysans qu'il connut dans son enfance, il connaissait ces milieux et les décrivit bien. Ce sont des « beaufs » avant la lettre, empêtrés dans le conformisme social. Le puisatier chasse sa fille qui a « fauté » avec le fils de l'épicier. Le père de Naïs veut tuer le séducteur de sa fille. Fanny se marie avec le vieux Panisse, pour donner un nom à son fils, éviter le scandale, et jouir de la situation confortable que lui offre ce riche commerçant.

Ces petits-bourgeois sont âpres au gain. De César qui reproche à son fils Marius d'offrir un café à Fanny, au père Muche, le directeur de l'école de Topaze, qui lui réclame 10 % du prix de ses leçons particulières, même si elles sont données gratuitement, ils sont plutôt moches. Et quant aux paysans de *Jean de Florette,* ils sont tout simplement répugnants d'avarice.

Alors, certes, les personnages de Pagnol ne sont pas réellement reluisants.

Pour autant, ils ne sont pas totalement dénués de bons sentiments, loin de là. Dans *Confidences,* recueil de textes dans lesquels il a exposé ses conceptions sur la littérature, le théâtre, le cinéma, Pagnol disait lui-même : on ne va pas au théâtre pour simplement retrouver la triste réalité quotidienne. « *Nous avons aussi besoin d'émotions pures et profondes que la vie ne nous offre que bien rarement. Il nous faut souffrir avec l'innocent condamné, avec la courtisanne repentie, avec l'enfance malheureuse, et verser sur leur sort des larmes véritables, pour nous réjouir ensuite de la punition du traître ou du bourreau* ».

Et Pagnol transfigure ses personnages. Au-delà de César patron de café fort en gueule, incapable de voir plus loin que sa partie de cartes, il y a un père rempli de tendresse pour son fils. Et derrière l'épicier du *Schpountz,* glorieux d'avoir revendu un tonneau d'anchois pourris, il y a un homme comptant ses sous pour assurer l'avenir de ses neveux orphelins.

Bien sûr, l'auteur force alors la note rose (pas dans *Jean de Florette* cependant). Le public, complice, est bien soulagé de trouver une parcelle d'humanité chez ce boutiquier aussi pourri que ses anchois, ou devant ce puisatier qui chasse sa fille *(« Après ce que tu as fait, je n'ai plus le droit de t'embrasser »),* mais qui court la récupérer et tombe amoureux de son petit-fils illégitime...

Et ce n'est pas qu'une convention de théâtre. Même dans les situations les plus extravagantes - comme dans le *Schpountz,* où Fernandel nous fait tour à tour pleurer de rire puis d'émotion, et ça marche même à la simple lecture du texte - même si l'histoire finit dans l'honneur retrouvé grâce à un beau mariage, les personnages restent toujours vraisemblables, extrêmement touchants, avec tous leurs préjugés et leurs contradictions.

Gaston DEVAU

théâtre

"FABULATORI DUE"

Spectacle burlesque d'après "Mistero Buffo" de Dario Fo

Deux faux moines, Gérard Audax et Christian Stern, nous entraînent à travers les mystères et les miracles de la vie de Jésus. La naissance du jongleur, la résurrection de Lazare, Boniface VIII, les noces de Cana et le Fou et la Mort : cinq monologues anticléricaux, où sont mis en scène une vingtaine de personnages, certains fort drôles, d'autres émouvants : la Madone, la maman de Jésus ; le pape rencontrant le Christ ; l'ivrogne revenant des noces de Cana...

Venir à jeun : un vin de messe peut être servi pendant le spectacle !

☐ *Théâtre du Tourtour. 20, rue Quincampoix - Paris 4e (plateau Beaubourg). A 18 h30. Prix : 40 et 60 F.*

"JEAN DE FLORETTE"

Jean de Florette est le premier tome de l'un des rares romans de Pagnol : *L'eau des collines.* C'est l'histoire des Bastides Blanches, *"une paroisse de cent cinquante habitants, perchée sur la proue de l'un des derniers contreforts du massif de l'Etoile, à deux lieues d'Aubagne".* Dans ce village perdu, quelques familles de paysans s'agrippent à la terre. Le maire, c'est le buraliste, parce qu'il a le téléphone. La vie est rude, et les hommes le sont aussi. Le village fait bloc contre les étrangers, c'est-à-dire les villages voisins. De génération en génération, on amasse patiemment les pièces d'or, que l'on sort la nuit de leur cachette, pour les compter. Le problème, c'est l'eau. On n'en voit guère, et quand on connaît une source, on la cache.

Arrive Jean de Florette, natif du village voisin. Il hérite d'une terre, qu'il veut mettre en valeur avec des méthodes nouvelles. Mais pour cela, il faut de l'eau. Et la source, son voisin l'a bouchée, parce qu'il convoite la terre. Tout le village le sait. Personne ne souffle mot. On ne se mêle pas des affaires des autres. Et puis, c'est un étranger.

Jean se met au travail avec courage. Sournoisement, ses voisins, les Soubeyran, l'aident dans son entreprise qu'ils savent, et pour cause, vouée à l'échec. Ainsi, ils espèrent le faire déguerpir plus vite.

C'est une description sans complaisance, et même cruelle, du milieu paysan, bien différente des autres œuvres de Pagnol qui se situent en milieu rural, dans lesquelles la vie à la campagne est plus volontiers embellie et poétisée. La suite, *Manon des sources,* permettra que les méchants soient punis et se terminera par un mariage...

G.D.

INTERNATIONAL

AFRIQUE DU SUD

LES NOIRS NE VEULENT PLUS QUE LES MORTS SOIENT TOUJOURS DE LEUR CÔTÉ

Le 23 décembre, une bombe a explosé dans une station balnéaire voisine de Durban, le grand port d'Afrique du Sud sur l'Océan Indien, faisant cinq morts et quarante-huit blessés, tous Blancs. Une semaine plus tôt, le 15 décembre, six Blancs sautaient avec leur véhicule sur une mine dans le Nord du Transvaal, près de la frontière du Zimbabwe. Le 21 décembre, une bombe avait explosé en plein centre de Durban, faisant six blessés. Onze morts blancs en deux attentats.

De l'autre côté, la liste indéterminable des victimes noires du régime sud-africain : le 20 décembre, neuf réfugiés noirs d'Afrique du Sud étaient assassinés au Lesotho par un commando "mystérieux" ; depuis l'attentat de Durban, deux Noirs ont été tués et sept autres blessés par la police à Soweto ; un Noir a été tué dans un ghetto de Pretoria ; à la mine d'or de Westonaria, à l'Ouest de Johannesburg, quatre Noirs ont été tués par les services de sécurité — tandis qu'un Blanc était poignardé. Soit près de huit cents victimes de l'Apartheid depuis le début de l'année 1985, dont plus de cent pour le seul mois de novembre.

Des attentats frappant des Blancs dans leurs propres zones, c'est un fait nouveau en Afrique du Sud. Les dirigeants sud-africains ne s'y sont pas trompés : le chef de la police et le ministre de "la Loi et l'Ordre" ont interrompu leurs vacances pour se précipiter à Durban.

La population blanche d'Afrique du Sud, comme le régime qui s'appuie sur elle, ont effectivement de bonnes raisons d'être inquiets.

A Sharpeville en 1960, à Soweto en 1976, ou depuis quinze mois, la révolte des Noirs était restée confinée dans les ghettos noirs, ou dans des mines lointaines. Les villes, et d'une façon générale les zones où sont concentrés la majorité des Blancs, étaient pour ainsi dire en dehors de cela. L'Apartheid a eu pour effet que, pour les Blancs, les émeutes et leur répression étaient "à l'étranger" en quelque sorte ; c'est à la télévision ou dans les journaux que les Blancs apprenaient les combats... La guerre civile était à leurs portes, mais elle était en même temps lointaine et ils ne s'en inquiétaient guère.

C'est peut-être cela qui est en train de changer. Des Noirs ont décidé de ne plus se contenter de recevoir les coups dans leurs ghettos, mais de les rendre, en frappant dans la population blanche.

Cela fait des victimes "innocentes" ? Pas plus innocentes, en tout cas, que les centaines et les centaines de Noirs victimes de la répression du régime sud-africain.

En temps de guerre civile, le terrorisme est aussi un moyen de la lutte des masses

En Afrique du Sud, c'est la guerre civile. Jusqu'à présent, elle passait par le terrorisme du pouvoir blanc contre la population noire. Depuis quinze mois, le peuple noir des ghettos affronte à mains nues les blindés de l'armée et de la police. Le rapport des forces, dans cette phase de la lutte, est à l'évidence toujours écrasant en sa défaveur. Pour des raisons matérielles et morales, il n'est probablement pas prêt à l'insurrection armée. Mais la détermination de foules désarmées face à la police ne remplace pas les armes. Confinée dans les ghettos, limitée à des manifestations pacifiques contre la police en laissant à chaque fois des morts sur le terrain, la mobilisation des Noirs ne peut pas déboucher sur la défaite du régime.

Dans cette situation, le recours à la lutte terroriste peut marquer le début d'une autre phase de la lutte des masses contre le régime.

Car on comprend que la population noire ne veuille pas que les morts soient toujours de son côté. Oui, il y aura des victimes dans la population blanche qui connaîtra à son tour les conséquences de la guerre civile. Mais il n'y a pas d'innocents. Les policiers blancs, eux, voient dans tout Noir adulte un combattant potentiel de l'ANC, et dans tout gosse des ghettos un futur combattant. Pour les forces de répression, il n'y a pas de neutralité possible.

Alors, du côté Blanc non plus il n'y a pas de victimes "innocentes". Les enfants blancs d'il y a 25 ans, quand les enfants noirs se faisaient massacrer à Sharpeville, sont aujourd'hui des adultes.

Ils pouvaient choisir de lutter aux côtés des Noirs. Ils ne l'ont pas fait. Cela s'appelle de la complicité. La plupart des Blancs acceptent d'être la base sociale au nom de laquelle les dirigeants sud-africains maintiennent la dictature. Et les Blancs récoltent aujourd'hui la haine qu'ils ont semée.

Oui, en temps de guerre civile, le terrorisme est, lui aussi, un moyen de la lutte des masses. Les attentats peuvent faire partie de la mobilisation nécessaire des masses vers une phase supérieure de leur combat pour leur libération.

Bien sûr, dans la mesure où le terrorisme fait partie de la stratégie d'un appareil nationaliste qui ne défend pas les intérêts véritables de la population, il peut être l'occasion pour une organisation comme l'ANC de développer une branche armée coupée des masses noires. Et ce terrorisme-là, pratiqué à la place des masses, peut très bien se retourner contre elles un jour ou l'autre. De ce point de vue, on a toutes les raisons de se méfier des intentions de ceux qui en ont pris la direction.

D'un autre côté, les attentants peuvent être un moyen de défense spontanée des masses elles-mêmes. Ne serait-ce que pour la jeunesse révoltée des ghettos, c'est un moyen de se venger des policiers qui usent de leurs fouets et qui tirent dans le tas. Un moyen de se venger de la population blanche qui, dans le meilleur des cas, est neutre. Dans une telle situation, le terrorisme fait partie de la mobilisation des masses. Cela ne veut pas dire que l'ANC, elle, représente l'intérêt des masses noires. Mais les attentats peuvent tout aussi bien servir non pas à isoler un noyau combattant, mais au contraire à organiser les travailleurs les plus conscients pour exprimer les aspirations de masses plus larges.

Car, avant de pouvoir en venir à l'insurrection de masse contre les blindés, l'armement des Noirs passe par la lutte de l'ombre.

Jean-Jacques FRANQUIER

LA RÉPRESSION IMPUISSANTE

Le gouvernement de Pretoria vient de libérer Winnie Mandela, la femme de Nelson Mandela, qui avait été arrêtée pour avoir enfreint une interdiction de séjour, en habitant à Soweto. La libération sans condition de celle qui est devenue au même titre que son mari un symbole de la lutte du peuple noir contre l'Apartheid montre que le gouvernement de Pretoria est aujourd'hui obligé de composer et qu'il n'est plus vraiment à même d'imposer comme par le passé l'Apartheid par la force sans qu'il y ait de réactions.

La répression, depuis le début de l'année n'a pourtant pas cessé. Plus de 10 000 personnes ont été arrêtées et près de 1 500 sont encore en prison. Depuis juillet 1984, la police et l'armée ont assassiné près de 1 000 manifestants ; rien qu'en novembre 1985, 101 personnes sont mortes. Pour réprimer, le régime d'Apartheid a proclamé l'état d'urgence dans plusieurs régions du pays, où règne désormais un régime quasi-militaire. L'armée intervient avec des blindés contre les Noirs. Les fusils, les chiens, les fouets, l'emploi des gaz, des balles en caoutchouc, des balles réelles sont chose courante. Les policiers sont autorisés à procéder à des arrestations sans mandat et ils sont, par avance, couverts par le gouvernement pour tout acte commis de "bonne foi" (il appartient alors aux victimes de la police de prouver que le policier n'est pas de "bonne foi" !). Dans les prisons, la répression est plus sévère encore et les prisonniers sont battus, torturés.

Quand la police et l'armée ne suffisent pas aux sales besognes, il se trouve des hommes de main, qui constituent de véritables "escadrons de la mort", comme dans certains pays d'Amérique du Sud, pour assassiner ceux qui gênent. En juillet 1985, 4 militants de l'UDF ont été abattus à Cradock par des "inconnus" ; quelques jours plus tard Victoria Mxenge, une avocate noire des droits de l'homme, est tombée, elle aussi, sous les belles d'autres "inconnus".

La répression n'est cependant pas venue à bout de la lutte de la population noire, qui depuis plus d'un an, se bat, descend dans la rue... et y retourne malgré les coups et les morts.

A.S.

LA GUERRE ENTRE LE MALI ET LE BURKINA

L'HÉRITAGE DU COLONIALISME

Le conflit frontalier qui oppose le Mali au Burkina-Faso (ancienne Haute-Volta) a tourné cette semaine à la guerre ouverte. Ce n'est pas la première fois que les deux pays, parmi les plus pauvres d'Afrique, s'affrontent ainsi, puisque la même contestation frontalière avait déjà entraîné des combats militaires fin 1974 et en juin 1975.

La région contestée entre les deux pays est une bande de territoire longue de 160 kilomètres, une région quasi-désertique mais dont le sous-sol recèlerait des ressources minières, manganèse, titane, uranium et gaz naturel.

Comme un peu partout en Afrique, de part et d'autre du tracé actuel de la frontière vit la même population, parlant la même langue, liée par d'étroits liens de famille. Découpées arbitrairement par l'impérialisme, ces frontières entre les divers Etats africains aujourd'hui indépendants sont d'éternels sujets de contestation ; autant de sources de conflits laissées en héritage par le colonialisme, et dans le cas présent par le colonialisme français qui avait d'ailleurs coupé et redécoupé à plusieurs reprises cette région en divers territoires ou pays.

O.B.